

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 27 JANVIER 1997

Jacqueline de Romilly

La pensée antique

L'helléniste, deuxième femme à être entrée à l'Académie française, est de ceux qui croient aux grandes œuvres et à leur valeur universelle

Qu'enseigner? La question s'est toujours posée, surtout depuis l'émergence des systèmes d'éducation nationaux. Ce fut l'objet de débats épiques, dans l'État, dans les écoles, dans les médias. Aujourd'hui cependant, dans l'enseignement des humanités, devant la masse d'œuvres, d'informations, on préfère souvent ne plus discuter, ne plus débattre. Un relativisme commode s'est installé: «Enseignez ce que vous voulez.» Le résultat est dramatique, selon Jacqueline de Romilly, helléniste française passionnée: les jeunes générations se trouvent de plus en plus coupées de leurs fondements culturels, un héritage transmis depuis les débuts de l'Occident. Mais, insiste-t-elle, «aucune évolution humaine n'est irréversible». Plaidoyer pour une Renaissance.

ANTOINE ROBITAILLE

«C'est une espèce de démission que de mettre toutes les œuvres sur le même pied, tout n'est pas relatif», lance Jacqueline de Romilly, deuxième femme à être entrée à l'Académie française. Bien sûr, nuance-t-elle, «il faut comparer les œuvres», mais de clore le débat

avec cette idée que tout se vaut, «je refuse!». «Intégriste de la culture», Jacqueline de Romilly (pour reprendre le titre d'un pamphlet paru récemment chez Borel)? C'est le reproche qu'on lui fera. Car elle est de ceux qui croient aux grandes œuvres et à leur valeur universelle, irremplaçable: «Qu'il y ait une qualité littéraire, de même qu'il y a une vérité, j'y crois fermement.» Voilà qui explique son engagement sans faille à l'étude des œuvres antiques en général, et aux textes de «sa» Grèce du V^e siècle avant Jésus-Christ en particulier.

Mais j'y pense, les véritables intégristes ne sont-ils pas ceux qui refuseront le dialogue, qui l'accuseront, sans appel, du crime de «l'élitisme» ou de «l'occidentalo-centrisme»? Écoutons-la donc.

Jacqueline de Romilly, comme bien d'autres, critique durement l'école contemporaine française. Depuis Mai 68, «on a confondu certaines formes d'enseignement avec certains contenus, dit-elle, et on a tout rejeté en bloc. On s'est imaginé que le grec ne servait à rien parce qu'on allait vers un monde nouveau, ce qui était stupide.»

Dès cette époque, Jacqueline de Romilly a mené une lutte ardente pour la défense des humanités, résistant, avec *Nous autres professeurs* (octobre 1968), à l'ambiance de destruction juvénile qui poussait de jeunes baby-boomers à tout jeter par-dessus bord.

Depuis, pourtant, la crise de l'enseignement s'est, de son propre aveu, aggravée. À l'antitradition primaire qui laissa des traces indélébiles, se sont ajoutées certaines modes intellectuelles qui ont contribué à bouleverser l'enseignement. «La didactique par exemple, qu'on a accueillie à bras ouverts sans attendre qu'elle s'organise et s'unifie, a vite remplacé les disciplines fondamentales. Comme s'il ne fallait pas apprendre ce que l'on enseignera!» Elle parle des «doctrinaires de pointe» qui forment maintenant les professeurs en leur inculquant «un jargon technique qu'on retrouve maintenant régulièrement dans les phrases des élèves». Or, raille-t-elle, «on adopte un jargon lorsque notre pensée se dérobe».

Je tente de la rassurer: on enseigne encore les textes. «Oui», répond-elle, mais trop souvent à partir d'extraits, en les présentant exclusivement comme des témoignages sociologiques. «Les professeurs invitent par là les élèves à se faire des juges souverains, tranchant tous les problèmes grâce à leur supériorité de modernes. La littérature n'est pas une banque de données!»

Relativisme, historicisme. Un troisième mal contribuerait à l'actuel déclin des humanités: «Le matérialisme et l'utilitarisme gagnent partout. Les gens vivent et ne parlent qu'en calcul d'avantages immédiats.» Est alors négligé tout ce qui relève de la formation de l'homme dans l'éducation, «au profit de ce qui va servir pour avoir un emploi. Ce qui est souvent un mauvais calcul. Je ne peux pas dire toujours, mais très souvent.»

Croire aux grandes œuvres est relativement facile. Jacqueline de Romilly prétend que cela relève du sens commun: «Il y a des grandes et des petites choses.» Sur ce plan en France, elle note un certain progrès, depuis les années 70. Alors qu'on la prenait jadis pour une originale un peu fêlée, elle raconte que son combat recueille maintenant un tel appui qu'elle a l'impression de défoncer des portes ouvertes lorsqu'elle prononce une conférence sur la question. Voilà qui est probablement plus propre à la vieille Europe qu'à l'Amérique du Nord où son ami, Allan Bloom, fut traité de «sale élitiste» pour avoir soutenu des positions similaires! Mais s'il faut plaider pour les humanités dans ce contexte de mauvaise conscience occidentale (contexte où l'enseignement est considéré comme un enjeu de pouvoir et comme un outil de valorisation des minorités), comment présenter la chose?



PHOTOS ANTOINE ROBITAILLE

Jacqueline de Romilly, comme bien d'autres, critique durement l'école contemporaine française. Depuis Mai 68, «on a confondu certaines formes d'enseignement avec certains contenus et on a tout rejeté en bloc. On s'est imaginé que le grec ne servait à rien parce qu'on allait vers un monde nouveau, ce qui était stupide.»

«Il faut plaider pour la raison.» Mais ce n'est pas évident «à une époque où un lapsus devrait révéler tous les secrets d'un être!». Cette époque, dit-elle encore, «où le goût de la déconstruction, infiltré dans l'enseignement, décourage à l'avance tout effort de mise en ordre et tout respect de la raison». Dans ce contexte, on a voulu mêler à l'enseignement «tout le présent, l'actualité». Non, affirme-t-elle avec pugnacité: «Ce sont des enfants, il faut leur donner les bases, il faut s'en tenir à des choses bien établies, claires, des choses déjà choisies. Sinon, ça ôte tout sens critique d'une part et tout respect d'autre part.»

C'est ici que la raison doit intervenir. Or, poursuit de Romilly, «la raison doit s'apprendre et se conquérir. C'est essentiel pour distinguer ce qui est valable de ce qui ne l'est pas, ce qui est bien dit ou pas, ce qui est fort et fécond ou non.»

Ainsi, on pourra voir que certaines œuvres «se sont imposées alors que d'autres sont vite tombées», affirme-t-elle en indiquant sur-le-champ qu'il y a peut-être certaines œuvres disparues qui surpassaient nos classiques en qualité. N'empêche, ce capital humain, comme elle nomme ce corpus d'œuvres remarquables (mais uniques: «Sophocle n'écrit pas comme Racine, ni Racine comme Goethe, ni comme Shakespeare»), l'histoire l'a fait fructifier, grâce au dialogue que nos ancêtres ont entretenu avec la tradition. Les «figures simples et fortes» que les grands auteurs comme Sophocle et Plutarque avaient l'art de nous fournir, elles furent pendant des siècles «des repères pour le cœur et la vie morale. Mesure-ton

ce qui se perd de force intérieure si l'on interdit soudain ce trésor aux générations nouvelles?»

Voilà ce qui est au cœur de l'inquiétude de notre helléniste: les modernes, qui sont devenus modernes en se nourrissant de la tradition antique, se détournent maintenant de ces excellentes racines. «La culture occidentale, dans sa diversité, part d'un fonds commun, qui est l'hellénisme, plaide-t-elle. À la Renaissance, on a fait un retour à la culture. C'est ainsi que sont nées toute notre littérature et toute notre pensée.» Et les conséquences de ce drame? «Ah, répond-elle, je ne dis pas qu'il suffit de lire 30 vers d'Homère pour devenir à jamais vertueux. Ce serait idiot! Mais il y a un désarroi culturel, un manque de référence morale qui frappe, aujourd'hui, non?»

Modestement, elle lance soudain qu'elle n'a pas la formation pour «pérorer sur l'avenir du monde», et préfère souligner les vertus des humanités. La principale, selon elle, est simple: «aider les gens à vivre». Elle affirme qu'il y avait dans la formation littéraire en général, et en particulier dans les textes antiques, «un contact avec des exemples, des mythes, des discussions, qui vous accompagnaient». Elle se dit frappée par le nombre de gens (des milliers) qui lui ont

écrit pour lui dire qu'une telle formation les avait aidés à vivre, quel qu'ait été leur métier.

«De grands chefs d'entreprise m'ont souvent invitée à parler éducation. Beaucoup d'industriels déclarent souhaiter pour leurs affaires des personnes sachant s'exprimer et discuter, voire bénéficiant d'une culture qui leur donne une vision plus large des problèmes.» Ce «capital lettres» l'amène à plaider pour l'établissement «d'un baccalauréat littéraire fort pour les études de droit, de médecine, de journalisme, pour la préparation à la fonction publique, l'ENA, l'édition, le théâtre, la publicité, etc.»

Une profondeur culturelle du reste essentielle à la démocratie, qui «créé ce besoin du fait qu'elle remet le jugement aux individus. Alors, tout ce qui peut les aider à mieux juger est indispensable.» Bien sûr, on dira (et on l'a dit) que Jacqueline de Romilly est «conservatrice», elle qui plaide encore, en France, pour

l'enseignement du grec et du latin au secondaire. Sa réponse? Les anciennes méthodes et les anciennes institutions n'étaient pas parfaites, mais elles comportaient de bons aspects: «On n'a rien réglé en jetant tout par-dessus bord.» Et sur le mot de conservateur, comme tel: «Je n'ai pas pas qu'on l'applique aux causes que je défends parce que ces langues et cette culture sont pour moi quelque chose qui est formateur, au surplus encore vivant et qui prépare l'avenir.» Le mot conservateur suggère plutôt selon elle qu'on est «crispé sur le passé», ce qu'elle refuse! «Il ne faut pas confondre connaissance du passé et passivisme.»

L'académicienne rappelle ici Pascal, qui prétendait que «ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses et formaient l'enfance des hommes proprement». Elle affirme avec force que les Grecs anciens avaient un regard neuf sur le monde, et «trouvaient du nouveau, renouvelaient avec force et intensité». Mais elle précise que quand on y découvrirait quelque chose, on avait tendance «à montrer en quoi ça se rattachait au passé, plutôt qu'à insister sur la nouveauté».

«Nous, maintenant, nous crions «c'est du nouveau!», mais nous répétons de vieilles choses», dit-elle en reprochant entre autres à Michel Foucault d'avoir écrit sur la folie sans parler de la folie dans la pensée grecque, «un thème courant et fabuleux». Pour Jacqueline de Romilly, la pensée antique est très souvent une ouverture vers la modernité: «Ce n'est pas du tout pour revenir à quelque chose de passé et de figé. Le siècle de Périclès était une époque d'invention et d'audace.» Cet esprit continue malgré tout, «mais c'est en voyant l'enthousiasme avec lequel les Grecs d'alors s'y précipitaient qu'on peut le ramener vraiment en nous».

Bref, voilà un intégrisme plutôt ouvert...

«La didactique, qu'on a accueillie à bras ouverts, a vite remplacé les disciplines fondamentales. Comme s'il ne fallait pas apprendre ce que l'on enseignera!»

Les deux pieds dans la culture

Lire les anciens, pour Jacqueline de Romilly, est un exercice d'ouverture à l'autre: «Fréquenter Thucydide et Eschyle, etc., c'est élargir son expérience en s'ouvrant à des sentiments nouveaux. Il faut inviter les jeunes à entrer dans un monde qui n'est plus le leur, à l'adopter provisoirement pour en retirer des leçons durables.»

On lui rétorquera: «Mais les jeunes ne sont plus touchés par ces textes poussiéreux.» «N'y croyez pas!» répond-elle de sa voix tonique et ferme. «Patience! Essayez! Laissez-les au moins goûter! Et laissez au moins ceux qui en ont encore le goût en profiter.»

Cet attachement indéfectible à la culture, qui marque toute sa vie, s'explique assez facilement. Elle est après tout une fille, petite-fille, arrière-petite-fille de professeurs; née d'un père qui

fut l'élève de Durkheim, d'une mère qui suivit les leçons de Bergson. Toute petite, elle avait les deux pieds dans la culture. Jeune, d'ailleurs, elle rafla plusieurs prix. Arrivée aux études supérieures, elle s'intéresse à Thucydide, qu'elle commentera, traduira inlassablement. Tel un second mari, il ne la quittera plus de sa vie. Pourquoi cet auteur? «Parce que j'ai trouvé cela beau», dit-elle. Une impression à la base de son livre-manifeste, *Pourquoi la Grèce?* (Ed. de Fallois, 1992).

«Je n'ai jamais eu d'enfant, monsieur, je n'ai fait que m'occuper des lettres classiques.» Modeste, Jacqueline de Romilly ne dit pas qu'elle a aussi aidé la cause des femmes. Et très tôt. Elle fut parmi les premières femmes à être admises, en 1930, au lycée Molière. Plus tard, elle devint la

première professeure au Collège de France (1973), la première femme à l'Académie des inscriptions des belles-lettres (1975) et, on l'a dit, seconde à l'Académie française.

Toujours très active, à 84 ans, Mme de Romilly dit que son horaire «est très chargé». Lors de notre rencontre, elle préparait au moins deux publications et un discours à l'Académie. Elle lancera ces semaines-ci un livre sur *L'Iliade* d'Homère. Mais elle annonce que c'est son dernier livre «relatif aux choses grecques». Je suis stupéfait. Elle explique qu'elle a pratiquement perdu la vue, au mois d'août, et qu'elle ne peut «plus maintenant comparer des textes, des documents, c'est trop difficile».

«Et moi qui me sentais enfin prête, aujourd'hui, à lire Thucydide...», dit-elle avec un sourire déconcertant.

Cahier spécial 8 février 1997

Enseignement supérieur

Tombée publicitaire: le vendredi 31 janvier 1997

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 26 janvier au 1 février 1997

ASSEMBLÉES ANNUELLES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Westar Group Ltd.	27-01-97	09h00	Vancouver
Riverside Forest Products Limited	27-01-97	14h30	Kelowna
Banque de la Nouvelle-Écosse	28-01-97	10h00	Halifax
Méto-Richelieu	28-01-97	11h00	Montréal
VenCan Gold Corporation	28-01-97	15h30	Toronto
HookUp Communication Corporation	28-01-97	18h00	Oakville
Great Lakes Minerals Inc.	29-01-97	09h00	Toronto
Le groupe CGI Inc.	29-01-97	11h00	Montréal
Agromex Inc.	29-01-97	13h30	Ste-Foy
Trimac Limited	30-01-97	09h30	Calgary
Canwest Global Communications Corp.	30-01-97	14h30	Toronto
Astral Communications Inc.	30-01-97	15h00	Toronto
Helix Biopharma Corp.	30-01-97	16h30	Toronto
Petrox Energy & Minerals Corporation	31-01-97	14h00	Brockville

OFFRE EN ESPÈCES

HARTWELL PETROLEUMS LTD. (HPL)

Valeur: action ordinaire

Modalités: Dans le cadre d'un projet préliminaire, la société 712048 ALBERTA INC (filiale appartenant conjointement à CROWNJOLE EXPLORATION LTD, NEW CACHE PETROLEUMS LTD et INTER WEST ENERGY CORPORATION) a fait une offre en espèces visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée au prix de 1.667\$ pour chaque action ordinaire de HARTWELL PETROLEUMS LTD soumise.

Date d'échéance: le 10 février 1997

Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: le 3 février 1997

OFFRE EN ESPÈCES ET EN ACTIONS

UNITED RAYORE GAS LTD. (URG)

Valeur: action ordinaire

Modalités: Dans le cadre d'un projet préliminaire, la société STARTECH ENERGY INC entend prolonger son offre en espèces et en actions visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de la société susmentionnée selon les taux suivants:

Taux 1: espèces

1.10\$ pour chaque action ordinaire de UNITED RAYORE GAS LTD soumise.

Taux 2: actions

0.10 action ordinaire de STARTECH ENERGY INC pour chaque action ordinaire de UNITED RAYORE GAS LTD soumise (jusqu'à concurrence de 1 330 000 actions ordinaires de STARTECH ENERGY INC soumise).

Date d'échéance: le 31 janvier 1997

TRANSWEST ENERGY INC. (TWE)

Valeur: action ordinaire

Modalités: La société JORDAN PETROLEUM LTD augmentera l'offre en espèces et en actions visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de la société susmentionnée au taux de 1.15\$ ou 0.14375 action ordinaire de JORDAN PETROLEUM LTD pour chaque action ordinaire de TRANSWEST ENERGY INC soumise.

ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

POWER PLUS CORPORATION

Valeur: action ordinaire

Modalités: Un droit plus 2\$ permettent de souscrire à une action ordinaire et un bon de souscription d'action de catégorie A de POWER PLUS CORPORATION. Veuillez noter qu'un bon de souscription de catégorie A plus 2.50\$ permettent de souscrire à une action ordinaire et un bon de souscription de catégorie AA de POWER PLUS CORPORATION jusqu'au 30 avril 1997.

Date d'échéance: le 31 janvier 1997

ENVIROHERMIC TECHNOLOGIES LIMITED (ENTH)

Valeur: action ordinaire

Modalités: La société susmentionnée émet des droits de souscription à raison d'un droit pour chaque action ordinaire détenue. Quatre droits plus 0.06\$ permettent de souscrire à une action ordinaire d'ENVIROHERMIC TECHNOLOGIES LIMITED.

Date d'échéance: le 14 février 1997

Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: le 7 février 1997

Note:

L'émission n'est offerte qu'aux résidents de l'Ontario. Le privilège de souscription est offert.

ANNULATION DE L'OFFRE EN ESPÈCES ET EN ACTIONS

AQUILINE RESOURCES INC. (AQI)

Valeur: action ordinaire

Modalités: La société LARIMIDE RESOURCES LTD a annulé son offre visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée.

DIVIDENDE SPÉCIAL

CFS GROUP INC. (CFZ)

Valeur: action ordinaire

Modalités: La société susmentionnée versera un dividende supplémentaire de 0.06\$ par action ordinaire aux porteurs inscrits à la date des registres du 22 janvier 1997.

Date de versement: le 30 janvier 1997

OMISSION DE DIVIDENDE

ECHO BAY MINES LTD. (ECO)

Valeur: action ordinaire

Modalités: Nous désirons vous informer que la société susmentionnée ne versera plus de dividendes sur le titre à compter de la date normale de versement du dividende en juin 1997.

DERNIER VERSEMENT

PROVIGO INC. (PGV)

Valeur: reçu de deuxième versement

Taux: un reçu de deuxième versement plus 3.80\$ permettent de souscrire à une action ordinaire de PROVIGO INC.

Date d'échéance: le 14 mars 1997

PROGRAMME DE VENTE

CLAUDE RESOURCES INC. (CRJ)

Valeur: action ordinaire

Modalités: Nous désirons vous informer d'un programme de vente pour les détenteurs de petits lots d'actions de la société susmentionnée. Dans le cadre de ce programme, les actionnaires qui détenaient 99 actions ordinaires ou moins de TARRAGON OIL & GAS LIMITED à la date de clôture du 15 janvier dernier peuvent vendre la totalité de leurs actions sans verser de commission. Date d'échéance du programme: le 31 mars 1997

REGROUPEMENT D'ACTIONS ET CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

SOLIDOR RESOURCES INC. (SLZ)

Valeur: action ordinaire

Modalités: 7 l'occasion d'un projet préliminaire, la société susmentionnée entend regrouper ses actions ordinaires à raison d'une nouvelle pour cinq anciennes et poursuivra ses activités sous la raison sociale de SHEFFIELD RESOURCES INC.

Date de l'assemblée: le 19 février 1997

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

Michel Côté, un architecte-entrepreneur, fait renaître le Manoir Richelieu

Sa rencontre avec l'hôtel est survenue un peu comme un coup de foudre

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Construit au début du siècle par des navigateurs qui voulaient augmenter le nombre de leurs passagers, le Manoir Richelieu a connu à partir de 1966 divers propriétaires; il y eut des financiers, un gouvernement et un hôtelier qui a fait une faillite retentissante. Le Manoir a comme président depuis le 23 décembre 1993 un architecte-entrepreneur, Michel Côté, qui s'y est installé et qui avoue y travailler avec plaisir, pas seulement pour l'argent, sans nier pour autant la rentabilité de l'investissement.

En fait, la rencontre de M. Côté et du Manoir est survenue un peu comme un coup de foudre. Rien de cela n'avait été planifié. M. Côté avait mis sa carrière d'architecte en veilleuse pour concentrer son action sur son entreprise de construction, Bugère Inc., spécialisée dans le secteur institutionnel.

En 1993, il travaillait à un projet de construction d'hôtel à Saint-Hyacinthe; par un concours de circonstances il fut amené à considérer la possibilité d'acquiescer le Manoir Richelieu.

Sa première réaction n'étonnera personne: «Etes-vous malade? C'est beaucoup trop cher!» Des discussions se sont néanmoins engagées et la décision de présenter une soumission était prise moins de deux mois plus tard. M. Côté s'était trouvé trois partenaires qui devaient investir chacun une part égale de 1,16 million. Toujours là, ces partenaires sont: André Lagacé de Saint-Hyacinthe qui dirige une entreprise de transport en vrac; Yvan Côté de Saint-Hyacinthe et Georges Morel de Montréal qui, eux, sont des grossistes et détaillants de pneus.



Michel Côté, président du Manoir Richelieu: un vaste domaine.

Ensemble, ils ont donc investi 4,6 millions pour acquiescer le prestigieux Manoir Richelieu, qu'ils ont payé 10,35 millions; la Fédération des caisses populaires de Québec qui avait repris de Manoir de Raymond Malenfant, acceptait de financer le reste, ce qui incluait 2,1 millions

pour des travaux de restauration. Il y eut par la suite une seconde phase de travaux qui ont entraîné des déboursés de 3,4 millions.

Le Manoir Richelieu constitue un vaste domaine. En dressant son inventaire en quelques mots, on obtient ceci: une superficie de 24 000 pieds carrés et une rive sur le fleuve qui fait 4,8 km de longueur; le Manoir lui-même compte 317 chambres; il y a le pavillon qui autrefois logeait le personnel de la Canada Steamship Lines et qui compte maintenant 56 chambres; il y a en plus cinq chalets qu'on ne loue pas encore et qui peuvent être occupés en été par les gens de la direction; il y a bien sûr le Casino loué à Loto-Québec, une écurie qui loge présentement cinq chevaux, une serre pour le jardinier du domaine, trois hangars, un chalet de golfe et le terrain de golfe.

Quatre conventions collectives

L'an passé, cette entreprise a embauché 614 personnes, dont près de 550 en forte saison de juillet et août. Cela donne une masse salariale de six millions. Les employés du Manoir sont régis par quatre conventions collectives (agents de stationnement, hébergement, restauration et golfe). Tout le monde se souvient des affrontements qui ont eu lieu à l'époque des Malenfant.

Le climat des relations de travail est complètement transformé au Manoir depuis l'arrivée des nouveaux propriétaires.

Il n'y a eu qu'un seul débrayage de six jours de la part du personnel de stationnement. M. Côté mentionne avec une grande satisfaction que toutes les conventions collectives sont signées jusqu'en 2000, des conventions qu'il a lui-même négociées, ce qui lui a permis de découvrir qu'il aimait négocier.

Tout le monde se pose sans doute la même question: le Manoir est-il un éléphant blanc? «Nous avons fait nos frais depuis l'an un», répond le président, qui dit ne regretter en aucune façon d'avoir effectué cet investissement. Au moment de l'acquisition en 1993, le taux d'occupation du Manoir était de 18%; il avait augmenté à 42% l'an passé.

Il est évident que la venue du Casino dans Charlevoix y est pour quelque chose. D'ailleurs, avant de procéder à l'achat, M. Côté avait eu une réunion avec Michel Crête, président de Loto-Québec; celui-ci lui avait confirmé que la société des loteries attendait de savoir qui serait le propriétaire du Manoir avant de décider de l'installation du Casino. On voulait absolument éviter l'infiltration de la mafia.

Dès la prise de possession, M. Côté s'est mis aux travaux de restauration des espaces publics de l'immeuble (lobby, etc), le mobilier, les équipements de cuisine; dans une deuxième phase on a réaménagé le stationnement qui contient désormais 1000 places et creusé un tunnel qui relie le Manoir, le Casino et le pavillon, en plus de restaurer 228 chambres.

Un premier Manoir avait été construit en 1899 (le centenaire approche!) mais il a brûlé en 1928. La reconstruction a commencé aussitôt et fut complétée en juin 1929.

M. Côté, qui n'oublie pas sa formation d'architecte, fait ce rappel:

«Ce fut la première structure de béton coulée en hiver; même le toit qui est en pente est en béton; c'est remarquable et complètement à l'épreuve du feu.»

Le Manoir et la région de Pointe-au-Pic attireraient alors une très riche clientèle américaine qui y venait pendant les mois d'été pour fuir la chaleur de leurs villes; l'air climatisé n'avait pas encore été inventé. La situation est tout à fait différente aujourd'hui.

La très grande majorité de la clientèle est québécoise et provient à 85% de la région de Montréal. La clientèle du Casino représente 10% du taux d'occupation du Manoir, soit le quart de toute sa clientèle. Le Casino qui crée lui-même 275 emplois peut recevoir 600 joueurs en même temps.

On entend parfois certaines critiques voulant qu'il y ait eu avec la venue du Casino dans la région une baisse de la qualité des touristes. Qu'en dit M. Côté? «Je pense que Charlevoix était à la baisse et qu'il y avait une clientèle nostalgique et haut de gamme. Le Casino amène des gens de toute provenance et les nostalgiques sont noyés dans la masse. Mais il y a plus de familles qu'auparavant. Nous avons installé une base de plein air, des glissades et nous offrons des traîneaux à chien. Ça marche. Avant, il n'y avait pas de clientèle pour ces services.»

Plan en trois étapes

M. Côté soutient que désormais Charlevoix est devenue «une destination usuelle» pour les Québécois qui y viennent les fins de semaine.

La nouvelle direction a un plan en trois étapes pour assurer le développement de l'entreprise. Le premier objectif était de rejoindre le marché québécois, ce qui est pratiquement accompli.

En second lieu, il faut attirer une clientèle d'outre-frontière, de l'Ontario des États-Unis et de l'Europe, notamment pour combler les périodes moins achalandées du printemps et de l'automne.

Enfin, le président envisage une alliance stratégique avec un partenaire étranger, asiatique de préférence, pour compléter la période hivernale.

Le Manoir reçoit déjà une clientèle française et accueillera cette année un premier lot de visiteurs japonais. M. Côté veut faire de sa région un endroit exotique (pour cette clientèle lointaine), à cause des grands espaces et du fleuve; du reste une partie de ces riches clients fréquentent déjà les Rocheuses et ils voudront dans quelques années aller plus loin, voir de nouveaux paysages. Après tout, Charlevoix a été déclarée Réserve mondiale de la biosphère.

Bien que le Manoir demeure «la locomotive» de la région sur le plan touristique, les touristes, selon lui, vont d'abord dans une région pour ce qu'elle est et ce qu'elle offre, par exemple les baleines, puis le Casino. Ce n'est qu'après qu'entre en considération le choix de l'hébergement et de la restauration.

Le Manoir possède aussi un Centre de santé, qui attire également des clients et se présente comme «le plus grand relais de motoneige». Certains samedis, on peut y trouver 250 motoneigistes. On cherche par ailleurs à attirer une clientèle d'affaires.

Relais d'affaires

RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAITRES HÔTELIERS

ESTRIE NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer, balcon et bain tourbillon. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, la salle de conférence et service. 150 \$ p.p. occ. simple/jour ou 125 \$ p.p. en occ. double/jour.

Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES SAINTE-ADELE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Gourmet Magazine: "1996 America's Top Tables Award"

Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA. La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993. 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.

Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

CHAUDIÈRE-APPALACHES SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

MANOIR DE TILLY:

Une auberge tout confort pour les gens d'affaires, sise au bord du fleuve, à 15 min. des ponts de Québec; 32 chambres, 4 salles de conférences, cuisine 4 Diamants (CAA), salle d'exercices/jeux et clinique santé-beauté, forfait réunion 119,95 \$/pers. occ. simple incl. 3 repas, 2 pauses, salle et audio visuel; spécial santé-beauté pour les conjoint(e)s.

St-Antoine de Tilly, Lotbinière Réservations: 1-888-862-6647

LAURENTIDES ST-SAUVEUR-DES-MONTS

Hôtel de villégiature «4 étoiles», situé au coeur du village de Saint-Sauveur. 200 magnifiques chambres et 10 salles de réunion. Activités sportives intérieures et extérieures.

Forfait Affaires: à partir de 57,00 \$/pers./nuit, occ. double, incl. petit déjeuner, chambre catégorie supérieure, stat. int., 2 p. café, équipement AV de base, frais de service. Forfait Formation également disponible (100% admissible au projet de Loi 90)

1-800-361-0505

SUROÏT RIGAUD

AUBERGE DES GALLANT

C'est dans un cadre exceptionnel d'un ravage de chevreuils et d'un sanctuaire d'oiseaux que l'Auberge des Gallant vous invite. Alliant les bienfaits de la nature à l'efficacité de la vie moderne, l'Auberge des Gallant est le lieu par excellence pour tenir vos réunions d'affaires. Forfaits affaires disponibles.

Tél.: (514) 439-4241 sans frais: 1-800-641-4241

Pour paraître dans les Relais d'affaires - Tél.: 985-3322

ÉCONOMIE

CLASSES AFFAIRES

Le parc hôtelier de Montréal

La métropole a reçu, en 1995, 8,79 millions de visiteurs

Principal foyer économique du Québec, Montréal accueille chaque année un grand nombre de touristes venus s'y recréer ou brasser des affaires. L'analyse de son parc hôtelier à ce chapitre témoigne de l'importance qu'y tient le tourisme d'affaires.

Selon les plus récentes données colligées par Tourisme Québec et l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal (OCTGM), le taux d'occupation hôtelière y a connu une augmentation en 1995, pour une deuxième année de suite. Les établissements de plus de 100 chambres, qui en établissent le barème, ont vu ce taux rejoindre celui de 1989 et passer à 63,8 %, soit 2,8 points de plus qu'en 1994.

Une telle fréquentation reflète la performance de Montréal qui a reçu, en 1995, 8,79 millions de visiteurs, tant d'agrément que d'affaires, soit 3 % de plus que l'année précédente, en raison, disent les observateurs, d'un taux de change «attrayant» et d'un climat économique «favorable». La tendance a dû, selon toute vraisemblance, se poursuivre en 1996 alors que les prévisions permettaient d'y envisager une croissance de 3,9 %, avec un total de 9,13 millions de visiteurs. Mais il faudra attendre encore quelques mois pour en avoir la confirmation.

Le tableau ci-joint montre que le tourisme d'affaires demeure toujours, quelle que soit l'origine géographique de la clientèle, la catégorie la plus lucrative, avec des dépenses quotidiennes individuelles de 167 \$, plus du double de la moyenne des visiteurs du Grand Montréal (80 \$).

LES TOURISTES À MONTRÉAL

Compilation des dépenses quotidiennes des touristes à Montréal selon le type de voyage et le pays d'origine (en dollars canadiens)

provenance:	Québec	Canada	États-Unis	autres	mo.
Agrément	68,10	74,70	116,50	93,60	92
Affaires	141,70	149,80	209,40	174,30	167
Parents/amis	34,60	26,20	58,80	56,10	39
Autres	51,70	38,70	120,70	85,10	61
Total	61	58	123	94	80

L'hébergement accapare, bien sûr, une part appréciable de ces dépenses journalières. Rappelons à cet effet que, sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, le tarif quotidien de location des chambres s'établissait en moyenne à 92,80 \$ en 1995, comparativement à 90,51 \$ en 1994 et à 89,88 \$ en 1993. Ces hausses de 2,5 % sur un an et de 3,2 % sur deux ans sont restées en deçà de la fourchette générale de l'inflation et révèlent que Montréal demeure une ville peu chère, du moins en ce qui concerne l'hébergement hôtelier, surtout si on la compare à des villes européennes de taille et de vocation similaires.

Même si les statistiques publiées par l'OCTGM ne distinguent pas la clientèle d'affaires des autres clientèles touristiques au chapitre de l'occupation hôtelière, certaines dépenses d'investissement permettent d'apprécier le rôle que joue le tourisme d'affaires à Montréal. Voyons quelques exemples.

■ En partenariat avec Ocean Hospitality de Floride, la société immobilière québécoise TMS a fait l'acquisition en 1995, pour 18 millions, du Château Champlain (616 chambres), dorénavant sous la bannière Marriott. Ses nouveaux propriétaires y ont ajouté dix millions supplémentaires en rénovations, notamment pour aménager des étages exclusivement réservés à la clientèle d'affaires.

■ Le Centre Sheraton, sur le boulevard René-Lévesque, a entrepris des travaux de 20 millions qui auront touché sur deux ans l'ensemble des 824 chambres de l'hôtel, y compris l'implantation du concept Corporate Club Room destiné aux voyageurs d'affaires.

■ L'hôtel Delta a injecté 4,5 millions dans la réfection de ses 453 chambres et de ses salles de réunion. Une bonne partie de cette somme a été consacrée à l'amélioration du système téléphonique et à l'élargissement des services spécifiques à la clientèle d'affaires: pour un supplément de 15 \$, celle-ci peut maintenant avoir accès à des chambres dotées d'ordinateurs portatifs, de modems, d'imprimantes, de téléphones sans fil, de télécopieur et de chaises ergonomiques.

■ Depuis le 1^{er} août 1995, le Holiday Inn Montréal Centre-Ville est devenu l'une des cinq propriétés de la chaîne au Canada à obtenir la classification «sélect». Ce niveau dit de «service amélioré» (deux téléphones par chambre, serrures électroniques, appels locaux et journaux gratuits, etc.) vise en priorité le marché d'affaires et la clientèle haut de gamme.

D'autres transformations analogues, totalisant plusieurs millions de dollars, ont affecté le Reine-Elizabeth, le Bonaventure Hilton, le Ritz-Carlton Kempinski, le Days Inn, l'Hotel Vogue (repris par la chaîne américaine Loews) et le Furma (qui avait fait faillite l'année précédente).

Signalons en terminant que 73 % et 14 % de toutes les chambres du Grand Montréal appartenaient respectivement en 1995 à des capitaux canadiens et américains. À Toronto, 48 % d'entre elles étaient détenues par des investisseurs canadiens, 12,8 % par des Américains et 15,1 % par des gens de Hong-Kong. Cette présence asiatique se faisait encore davantage sentir à Vancouver alors que la propriété du parc hôtelier se répartissait comme suit: investisseurs du Canada (46 %), de Hong-Kong (19,7 %) et du Japon (17,2 %).

Menace de grève des syndicats sud-coréens

Séoul (Reuter) — Le dirigeant de la Confédération des syndicats coréens (illégal) a déclaré hier qu'il maintiendrait son appel à la grève à moins que le gouvernement n'annule la nouvelle loi sur le travail à l'origine d'un mois de crise en Corée du Sud.

«Si nos demandes ne sont pas acceptées, nous vous prévenons que nous lancerons plus tôt que prévu l'arrêt total de travail fixé au 18 février», a dit Kwon Young-kil applaudi par des dizaines de milliers de personnes réunies dans le quartier de la finance de Séoul. Selon les estimations policières, 55 000 ouvriers accompagnés de membres de leur famille se sont massés hier dans Séoul, ce qui constitue le plus important rassemblement populaire depuis le vote de la loi controversée le 26 décembre dernier.

La semaine dernière, le président sud-coréen Kim Young-sam a cédé en partie aux exigences des syndicats en annonçant le renvoi au Parlement du texte révisant le droit du travail. Mais il a souligné que cette nouvelle législation ne serait pas abrogée.

Yves Michaud s'en prend à la maison de courtage Lévesque Beaubien Geoffrion

Elle aurait transmis une lettre personnelle à la Banque Nationale

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Yves Michaud accuse le courtier Lévesque Beaubien Geoffrion d'avoir enfreint les règles de confidentialité en transmettant une lettre personnelle, signée par lui et son épouse, à la Banque Nationale dans l'affaire du Trust Général.

La maison de courtage aurait ainsi transpercé «le mur de Chine» qui doit en principe séparer ses activités de celles de son propriétaire, la Banque Nationale. «Ça prouve les relations incestueuses qui existent entre les maisons de courtage et leurs propriétaires, les banques, et les effets pervers de la déréglementation», a affirmé au Devoir Yves Michaud.

Le 10 juillet 1993, M. Michaud et son épouse Monique écrivaient une lettre à leur courtier Jacques Brault de Lévesque Beaubien Geoffrion où ils se plaignaient d'avoir perdu, en suivant le conseil de ce dernier, 44 100 \$ dans des débetures de Trustco Général, alors en liquidation. Les Michaud demandaient au courtier Jacques Brault de leur rembourser cette somme à défaut de quoi ils prendraient les mesures qui s'imposaient.

Surprise

En novembre dernier, en prévision de l'audition de sa cause en Cour supérieure contre les Banque Nationale et Royale, Yves Michaud a eu la surprise de se voir interrogé par le procureur de la Banque Nationale sur le contenu de cette lettre qu'il croyait de nature confidentielle. Malgré l'objection de M. Michaud, cette lettre fut versée au dossier de la preuve présenté par l'avocat de la Banque Nationale, M^r Sylvain Lussier, de Desjardins, Ducharme, Stein, Monast.

Par la suite, M. Michaud a déposé une plainte à l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières du Québec (ACCOVAM), l'organisme d'autorégulation chargé de l'application des règles de déontologie des maisons de courtage.

Dans sa plainte, M. Michaud invoque la «violation du caractère confidentiel des renseignements sur les clients» par le courtier Jacques Brault et son employeur, Lévesque Beaubien Geoffrion.

La plainte s'appuie sur la norme B (i) du Manuel sur les normes de conduite des professionnels du marché des valeurs mobilières publié par l'Institut canadien des valeurs mobilières. «Tous les renseignements concernant

les opérations et les comptes d'un client doivent être considérés comme étant confidentiels, et ils ne doivent pas être divulgués sans la permission du client ou une ordonnance de l'autorité compétente», stipule cette norme.

En outre, M. Michaud a déposé une plainte au syndicat du Barreau du Québec concernant cette «violation de la vie privée» commise par Me Sylvain Lussier.

À l'ACCOVAM, on assure que «jamais» une plainte d'un client concernant ses affaires avec un courtier ne doit être transmise à la banque propriétaire de la maison de courtage ou à tout autre tiers, à moins que les autorités compétentes, judiciaires par exemple, ne l'exigent.

Même si la plainte pourrait dégénérer en une poursuite devant les tribunaux, l'affaire sera réglée par la maison de courtage. «Il n'y a pas d'échange de données. Chacun s'enorgueillit qu'un mur de Chine sépare les deux activités», a souligné Jean Morin, président du conseil de l'ACCOVAM au Québec et directeur québécois de Midland Walwyn.

Ce type de plainte où un client déplore la dévaluation d'un placement fait par son courtier est relativement fréquente dans le milieu du courtage. «Jamais une lettre de plainte ne sera communiquée, c'est confidentiel», a assuré M. Morin.

Chez Lévesque Beaubien Geoffrion, on explique que la lettre des Michaud s'est trouvée en possession de la Banque Nationale parce que cette lettre traitait d'une réclamation concernant des débetures de Trustco Général. Comme la Banque Nationale avait fait l'acquisition de Trust Général et qu'elle en assurait la liquidation, elle devait être informée de toute réclamation liée aux débetures de Trustco Général.

«On croyait dans notre devoir d'aviser la Banque Nationale de toute réclamation des détenteurs de débetures de Trustco Général. Il n'y a pas de secret sur les montants perdus par les investisseurs», a déclaré Pierre Brunet, le président de Lévesque Beaubien Geoffrion.

Selon M. Brunet, Lévesque Beaubien Geoffrion a envoyé à la Banque Nationale des listes identifiant les détenteurs de débetures de Trustco Général ainsi que chacun des montants en cause.

Dans la même foulée, des lettres de réclamations émanant de clients de courtiers, de même nature que la lettre des Michaud, ont été fournies à la banque par Lévesque Beaubien Geoffrion, croit se rappeler M. Brunet.

«La lettre de M. Michaud a été transmise au service ju-



Yves Michaud: «le mur de Chine»

ARCHIVES LE DEVOIR

ridique de la banque parce que la lettre devait parvenir au Trustco Général», a expliqué le porte-parole de la Banque Nationale, Jocelyn Dumas. Bref, si, dans cette affaire, la Banque Nationale a reçu de l'information sur les placements de clients de sa filiale de courtage, ce n'est pas en tant que propriétaire de la maison de courtage mais bien à titre de reprenneur de Trustco Général et de responsable de sa liquidation, soutient la Banque Nationale et sa filiale.

Marchés financiers

Japon et États-Unis sur le devant de la scène

Londres (Reuter) — L'Europe n'aura que le second rôle à l'affiche des marchés financiers la semaine prochaine derrière les États-Unis et le Japon, qui fourniront aux investisseurs l'essentiel des informations et des chiffres.

Alors que les dernières statistiques économiques américaines ont déboussolé les marchés sur les perspectives de détente monétaire, le compte à rebours avant la réunion du FOMC, les 4 et 5 février, commencera avec deux indicateurs clés du quatrième trimestre: l'indice du coût de la main d'oeuvre mardi, et la première estimation du PIB, vendredi.

«Les statistiques que nous avons eues récemment ont montré à quel point l'économie est sur le fil du rasoir», déclare Andy Cossor (Technical Data). «L'indice du coût de la main d'oeuvre

(ECI) est une jauge de l'inflation et, avec la première estimation du PIB pour le quatrième trimestre, le ton sera donné pour la réunion du FOMC la semaine suivante», ajoute-t-il. «L'ECI est l'un des indicateurs les plus fiables», souligne Sean Shepley (CS First Boston).

«Tout le monde sait désormais que le PIB sera vigoureux, mais l'ECI semble s'être mieux tenu que les salaires», relève-t-il, rappelant que les investisseurs s'inquiètent toujours d'une résurgence des pressions inflationnistes par les salaires.

L'autre vedette de la semaine sera incontestablement le Japon, où sont attendues des statistiques en série. «Ce sera la semaine idéale pour qui voudra procéder à une révision mensuelle de l'économie», note Erik Fishwick (Nikko Europe).

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT
- 1- Sa capitale est Dover. — Vallée.
 - 2- Pingre. — Sacrifice.
 - 3- Crie, en parlant de la perdrix. — Pièce travaillée par l'essieu.
 - 4- Séducteur.
 - 5- Spectateur.
 - 6- Nickel. — Adresse. — Masse de pierre.
 - 7- Double. — Dette.
 - 8- Plant de vigne. — Fils d'Adam.
 - 9- Astate. — Balustrade.
 - 10- Légende. — Éreinté.
 - 11- Canard. — Amère-tour.
 - 12- Cithare. — Intermédiaire.
- VERTICALEMENT
- 1- Fibre synthétique. — Action de cumuler.
 - 2- Maîtresse d'Hitler. — Ventre.
 - 3- Réseau de fils entrelacés. — Interloquer.
 - 4- Perroquet. — Faculté de se mettre à la place d'autrui.
 - 5- Mesure de flux d'induction magnétique. — Argent. — Édition.
 - 6- Enliser. — Éminence.
 - 7- Pouffé. — Mâle de l'oie. — Coupe de cheveux frisés.
 - 8- Dont les racines sont entourées de terre. — Molybdène.
 - 9- Poisson-lune. — Ce qu'on enlève en râpant.
 - 10- Il aime regarder. — Berceau.
 - 11- Puceron. — Proclamation.
 - 12- À eux. — Gallipette.

Solution d'hier

1. FANTASME
2. OVALIER
3. ARGENT
4. COPIE
5. BR
6. FETI
7. EMU
8. COTON
9. HANTER
10. PIERRE
11. REFRAINGENCE

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3062	Guyane (dollar)	0,009885
Allemagne (mark)	0,8288	Hong-Kong (dollar)	0,1795
Australie (dollar)	1,0780	Indonésie (rupiah)	0,000593
Barbade (dollar)	0,6896	Italie (lire)	0,000877
Belgique (franc)	0,04106	Jamaïque (dollar)	0,0436
Bermudes (dollar)	1,3860	Japon (yen)	0,01136
Bésil (real)	1,3287	Mexique	0,1865
Bulgarie (lev)	0,00154	Pays-Bas (florin)	0,9721
Caribes (dollar)	0,5111	Portugal (escudo)	0,008603
Chine (renminbi)	0,1682	Royaume-Uni (livre)	2,2017
Espagne (peseta)	0,01018	Russie (rouble)	0,000247
États-Unis (dollar)	1,3495	Singapour (dollar)	0,9806
Europe (ECU)	1,6497	Suisse (franc)	0,9822
France (franc)	0,2455	Taiwan (dollar)	0,0505
Grèce (drachme)	0,005561	Venezuela (bolivar)	0,00292

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



LA FORCE DE LA SCIENCE

Professeur(e)s-chercheur(e)s

Dans le cadre du développement et de la consolidation de ses activités de recherche en santé environnementale humaine, l'INRS-Santé est à la recherche de trois professeur(e)s possédant les compétences pour effectuer de la recherche portant sur les effets des modulateurs endocriniens dans leurs interactions entre les systèmes :

- 1) ENDOCRINIEN — REPRODUCTEUR
- 2) ENDOCRINIEN — IMMUNITAIRE
- 3) NERVEUX — IMMUNITAIRE

Les candidat(e)s devront mettre sur pied des projets de recherche, employant des modèles expérimentaux, visant à déterminer les relations de cause à effet entre les expositions à des modulateurs endocriniens et des atteintes à la santé humaine. Chacun(e) des candidat(e)s devra également collaborer à plusieurs projets en équipe, dont certains s'inscriront dans des partenariats à développer avec des organismes publics ou privés. Les candidat(e)s devront avoir une excellente formation en biologie cellulaire ou moléculaire et, enfin, démontrer un fort leadership scientifique avec une habileté à réaliser de la recherche subventionnée et contractuelle.

Les candidat(e)s seront appelé(e)s à enseigner au niveau avancé (maîtrise et doctorat) et à encadrer des étudiants.

Vous devez posséder un doctorat en toxicologie ou dans une discipline apparentée, suivi d'une solide formation postdoctorale. Une bonne expérience de travail en équipe dans un laboratoire de recherche sera un atout. La langue de travail est le français.

Lieu de travail : INRS-Santé, Pointe-Claire (Québec)

Salaires : Selon la convention collective en vigueur à l'INRS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet et les documents pertinents, en y indiquant le numéro de concours SP-97-04, avant le 28 février 1997, au Directeur des ressources humaines, Institut national de la recherche scientifique, C.P. 7500, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7. L'INRS souscrit au principe de l'égalité en emploi.



Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Centraide
du Grand Montréal
288-1261

LE DEVOIR PL@NÈTE

BITS, BAUDS ET PIXELS

Redécouvrir les vertus de la correspondance

Le courrier électronique, le e-mail, c'est la fonction «humble» d'Internet, dans le sens où elle fait ramer la manchette des articles spécialisés.

Pas assez spectaculaire, contrairement au Web, qui a pour lui toutes ces adresses exotiques de musées, de centres commerciaux virtuels, de journaux ou de boîtes de nuit d'Amsterdam. Où c'est plein de couleurs, où ça bouge, où il y a de la musique, des sons, des vidéos et des bibittes qui courent partout.



Paul Cauchon

Pourtant, toutes les études démontrent que les utilisateurs d'Internet se servent d'abord, dans la majorité des cas, et ce, avant de naviguer sur le Web, du courrier électronique.

Et ce n'est pas fini. Une étude parue la semaine dernière en provenance du Forrester Research au Massachusetts indiquait que le courrier électronique est actuellement utilisé par 15 % de la population aux États-Unis. La firme prédit que 50 % de la population américaine s'en servira d'ici cinq ans.

Pour quoi faire? Ici, les réponses varient selon les individus, mais il appert que ce nouveau mode de communication trouve sa popularité dans une multitude d'applications.

Les premières semaines de branchement, on s'amuse à envoyer de petits messages à des gens qu'on connaît. C'est la phase enfantine. Puis, on laisse son adresse traîner dans des listes de discussion. Et on se met à recevoir du courrier. Ainsi, préparant un voyage en Caroline du Nord l'année dernière, j'ai reçu une longue lettre d'une inconnue me décrivant avec passion l'île où je projetais me rendre, les meilleurs endroits pour admirer le soleil et les restaurants à éviter.

Ensuite, on contacte des gens pour son travail, on écrit à ses contacts. Dans les bars et les colloques, on s'échange maintenant des cartes d'affaires avec son e-mail. Ça fait chic et c'est encore un peu snob.

Perspectives inédites

Mais le courrier électronique ouvre aussi des perspectives inédites. L'automne dernier, un couple d'amis s'envoiait en famille pour le Chili, pour deux ans, et trouvait rapidement le moyen de se doter d'une adresse électronique.

Depuis cette date, je ne cesse de m'étonner de la présence de ce nouveau mode de communication dans ma vie. Je ne me rappelle pas que nous nous soyons jamais écrit auparavant. Ce sont pourtant des amis depuis dix ans. Pourquoi s'écrire alors qu'à une certaine époque nous étions voisins?

Mais depuis octobre, ça déboule. Toutes les semaines, je reçois des renseignements sur les joies et les angoisses de leur exil temporaire. Toutes les semaines, je leur expédie informations, potins récents et commentaires personnels sur les dernières frasques de Pierre Bourque ou de Jean Rochon.

Dans mon répertoire traîne constamment une lettre en chantier. Nos textes se répondent et s'entrecroisent dans le cyberspace, je me surprends à raffiner mes analyses, ils me surprennent par un style que je ne connaissais pas.

On pourra rétorquer qu'il manque le toucher sensuel du papier à lettres et de la graphie personnelle. On répondra que rien n'empêche d'envoyer de temps en temps une «vraie» lettre, parfumée au jasmin si c'est votre genre: la Société canadienne des postes est toujours en activité.

Et puis ce courrier électronique présente des avantages indéniables. Le coût, bien sûr, puisque l'envoi d'une ou de 40 pages, que ce soit à Laval ou à Santiago, coûte strictement la même chose, c'est-à-dire rien, ou plutôt le coût de votre abonnement mensuel à un fournisseur Internet.

L'autre avantage, c'est l'instantanéité. Vous recevez un message de l'autre bout du monde? Vous pouvez y répondre sur-le-champ et recevoir une réponse dans l'heure si votre correspondant vous attend.

Cette instantanéité entraîne une autre conséquence: vous écrivez plus, et plus souvent. Donc, vous vous révélez plus. Et eux aussi. Vous envoyez vos états d'âme à toute heure du jour ou de la nuit. Et vous retrouvez le geste simple et gratuit de l'écriture, sans obligation.

On nous dit qu'une des prochaines révolutions sur Internet sera celle du téléphone, alors que l'on pourra parler en direct avec n'importe quel interlocuteur dans le monde, dans les mêmes conditions qui prévalent actuellement avec le courrier électronique — instantanéité et accès universel au coût d'un abonnement mensuel.

At-on le droit de souhaiter que ce développement n'aille pas trop vite? Nous n'avons pas fini d'explorer le plaisir de l'écriture avec des correspondants de l'autre bord de la boule...

eureka@mlink.net

DES LIENS À EXPLORER

- Documents sur la découverte de Thomas R. Nicely
ftp://acavax.lyncburg.edu/nicely/pentium_bug/Optimum
http://www.cossette.com/optimum/
- Marigny
http://www.cossette.com/optimum/SIT
http://www.sit.qc.ca/
- Éditions Logiques
www.logique.com

CAMELOT ouvert 7 jours expédition

LIBRAIRIE INFORMATIQUE • LOGICIELS • Site Internet: www.camelot.ca

MONTREAL
• 1 Place Ville Marie 861-7400
• 1191 Place Phillips 861-5019

QUEBEC
• Place de la Cité 653-8888
2600 boul. Laurier, Ste-Foy

Il y aura toujours des David pour asticoter les Goliath

À l'heure de la société numérique, un accès au réseau des réseaux peut avoir le même effet dévastateur qu'une pierre lancée d'une fronde

BENOÎT MUNGER
LE DEVOIR

À un temps biblique, le petit David n'a eu besoin que d'une simple fronde pour abattre le géant Goliath, qui ne l'avait vraiment pas venu venir. Aujourd'hui, à l'heure de la société numérique, une simple connexion sur Internet peut avoir le même effet. Forcés de composer avec une réalité dont ils ne maîtrisent pas toutes les données, les grandes organisations de ce monde ont intérêt à être attentives à ce qui se passe et à ce qui se dit sur le réseau des réseaux, parce que la pierre, ils pourraient la recevoir en plein front.

Vice-président et directeur général d'Optimum relations publiques, Marcel Barthe ne dira certainement pas le contraire, et pour cause, puisque la firme de consultants qu'il dirige, une filiale du Groupe Cossette, vient d'emprunter la voie du «cyber PR», un néologisme américain, en lançant un service conseil intégrant le cyberspace et ses outils en matière de stratégie, de présence, de contenu et de gestion de crise sur Internet.

«Internet est un mode de communication tellement puissant qu'il ne faut surtout pas le négliger», affirme M. Barthe, qui pêche évidemment pour sa paroisse. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir raison quant à la nécessité, pour les grandes organisations, de porter attention au réseau des réseaux si elles ne veulent pas un jour croiser le fer avec un David sans peur et sans reproche.

M. Barthe reconnaît que ce type de service n'est pas encore très répandu. Cependant, certaines entreprises y ont déjà recours. Comme la multinationale Alcan, par exemple, qui tient à garder un œil sur Internet au moment où elle entreprend un gros projet de construction d'une nouvelle usine à Alma, au Lac-Saint-Jean.

Un cas d'espèce

Les mésaventures vécues par le géant Intel il y a quelques années constituent un beau cas d'espèce de crises qui risquent de survenir à partir d'Internet. Résumons.

Au cours de l'été 1994, Thomas R. Nicely, professeur de mathématiques au Lynchburg College, petite institution scolaire de Virginie, constate certaines erreurs de calcul dans les résultats crachés par des ordinateurs munis de microprocesseurs Pentium. Pendant quatre mois, le professeur

cherche la cause de ces erreurs, éliminant une à une toutes les hypothèses avant de se rendre à l'évidence: ces petites erreurs de calcul qui se produisent de temps en temps sur l'ordinateur ne peuvent avoir qu'une cause, une faille logeant au cœur même de la machine, là où se trouve le tout nouveau Pentium, microprocesseur de nouvelle génération qu'Intel vient d'introduire sur un marché que le géant de la puce électronique domine littéralement. Nous sommes en octobre 1994, et David est sur le point de moucher une nouvelle fois Goliath.

En scientifique responsable, le professeur Nicely, dont le travail de recherche consiste à utiliser des ordinateurs pour résoudre des problèmes ayant résisté à l'analyse théorique, particulièrement en ce qui touche les nombres premiers, avise Intel, qui minimise l'information. Une semaine plus tard, le professeur, dans un message électronique envoyé à quelques confrères, fait état de sa découverte, les invitant à reproduire l'erreur, ce que plusieurs ont fait, confirmant ainsi la faille.

Le message se retrouve dans un forum de CompuServe puis dans des groupes de discussion (comme comp.sys.intel) avant de tomber dans l'œil d'un reporter du *Electronic Engineering Times*, une publication spécialisée. Intel dément l'article, qui est repris, trois semaines plus tard, par CNN. Intel minimise à nouveau l'importance du problème. Deux jours plus tard, le

New York Times et plusieurs autres journaux s'emparent de la nouvelle. Intel reconnaît qu'elle était au courant du défaut depuis plusieurs mois mais refuse de s'engager à remplacer les microprocesseurs défectueux, les quelque cinq millions de Pentium installés jusque-là, affirmant que la possibilité que l'erreur se produise en faisant par exemple des calculs aléatoires dans un chiffrier électronique est d'une fois tous les 27 000 ans.

Le 12 décembre, la compagnie IBM, trop heureuse de donner ainsi un coup de Jarnac à son grand concurrent, affirme qu'au contraire ses tests démontrent que l'erreur peut survenir bien plus souvent. Du même souffle, IBM annonce qu'elle suspend la livraison de ses ordinateurs Pentium.

Le 20 décembre, Intel réalise que la partie est perdue et s'engage à remplacer à la demande tous les Pentium défectueux. Spectaculaire volte-face doublé des solennelles excuses du grand patron d'Intel lui-même, Andrew Grove, dans une annonce publiée par les grands journaux. Coût de l'opération: un peu moins d'un demi-milliard de dollars.

Comment, d'une information extrêmement pointue au sujet d'une infime possibilité d'erreur mathématique, en est-on arrivé à un tel gâchis? Les causes sont nombreuses et complexes, mais à la base, ne sont-ce pas la diffusion de la découverte du professeur et sa dissémination rapide sur Internet qui ont pris de court la géante?

Selon M. Barthes, Internet possède certaines caractéristiques propres qui nécessitent une attention particulière de la part des organisations. «Sur Internet, les problèmes commencent beaucoup plus en amont», explique-t-il en rappelant l'exemple d'Intel, dont les problèmes ont commencé dès que la découverte du professeur a commencé à circuler dans les groupes de discussions.

Autre caractéristique fondamentale: sur Internet, l'information ne passe pas nécessairement par les filtres traditionnels, d'où l'absence de contrôle sur l'exactitude et la véracité des faits. Dans ces conditions, négliger de répondre aux informations que l'on considère mensongères ou inexacts peut avoir des conséquences importantes pour l'organisation qui ferait peu de cas de ce que le réseau des réseaux diffuse à son sujet.

Pour écarter ce genre de danger, Optimum offre un service de vigie consistant grosso modo à exercer, pour le client, une surveillance du réseau des réseaux, question de prévoir les coups et d'éteindre les incendies avant que les dommages soient trop importants. À partir des caractéristiques du client et de son champ d'activité, les consultants élaborent ce qu'ils appellent une architecture de veille, où sont identifiés les sources possibles de problèmes et des protocoles de surveillance. Ne reste plus ensuite qu'à se mettre à l'écoute en espérant qu'on ratera rien.

chevreu@cam.org

Optimum RELATIONS PUBLIQUES

Bienvenue sur le site d'Optimum relations publiques

La chimie et les relations publiques: des parallèles qui se croisent

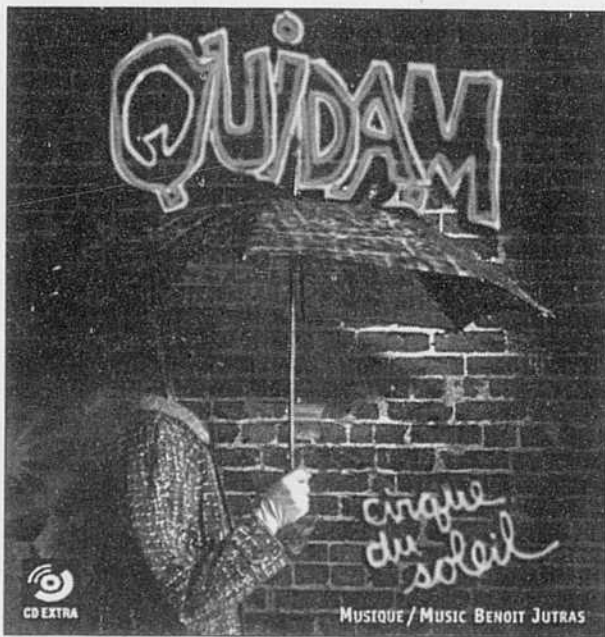
per Marcel Barthe, ARP Vice-président et directeur général

Pourquoi, alors que nous sommes un cabinet de relations publiques, recourir à l'allégorie pour présenter notre site web?

Pourquoi utiliser le vocabulaire des atomes et des molécules dans un médium, le Net, qui constitue l'illustration de la disparition progressive de l'importance de cet univers et son remplacement par les bits comme nous le rappelle Negroponte? Félicités les petits amis d'Optimum!

D'abord, le rapprochement avec la chimie rappelle

Bi Bienvenu Quel de neuf? Optimum dans les médias Nouveaux clients Relationniste virtuel



PARUTIONS RÉCENTES Le Cirque du soleil sur cédérom

Tout le monde connaît le Cirque du Soleil. Et les airs envoûtants qui rythment chacun de ses spectacles. Pas étonnant donc que les disques BMG aient songé à offrir les musiques du dernier spectacle du Cirque sur un CD-extra. Pour les profanes, il s'agit d'un disque compact qu'on peut faire tourner dans le lecteur habituel pour entendre les pièces musicales mais qu'on peut aussi glisser dans l'ordinateur pour voir apparaître un tout nouveau scénario fait d'images, de couleurs et d'une trame sonore indépendante.

Le «côté rom» du disque, produit par André Waquant, fait bien sûr référence à une allusion au spectacle. En fouillant un peu — une lunette d'approche située sur le côté du chapiteau vous y aidera —, on trouve une entrevue avec le metteur en scène Franco Dragone, des images des principaux numéros et même quelques séquences vidéo. C'est bien fait. La navigation se fait toutefois sans surprise véritable. On se serait attendu à des choses un peu plus osées, risquées, du Cirque du Soleil. Mais ce n'est qu'une première incursion dans un médium dont on commence à peine à explorer toutes les possibilités. Ça viendra sans doute.

Précision importante, le disque est un hybride qu'on peut utiliser tout autant avec un PC qu'avec un Mac. mbelair@cam.org

Les pages qui se refont toutes seules

Bien beau d'avoir son site W3 sur Internet, mais une fois la conception faite, comment le tenir à jour si on ne possède pas les connaissances des spécialistes de la programmation HTML?

Marigny Solutions Internet, une petite entreprise créée par Benoit S. Pilon et Daniel Paquet, croit avoir trouvé réponse à cette question en développant la Console Enguerrand, un outil en ligne permettant de faire des mises à jour de site sans connaître le b.a.-ba de la programmation HTML.

C'est simple, inventif et efficace, du moins si on en juge par le fonctionne-



ment du site-démonstrateur mis en réseau pour l'occasion. chevreu@cam.org

Apprendre Netscape



Utiliser Netscape pour naviguer sur Internet n'est pas la chose la plus difficile au monde. Une brève initiation, un tour d'horizon des principales fonctions, et le tour est joué, le novice du cyberspace est prêt à faire ses premières découvertes.

Connaître à fond le navigateur le plus répandu sur le marché, en utiliser toutes les options est une autre histoire. Solutions Internet Technilogic (SIT), une entreprise québécoise qui se spécialise dans le développement d'outils d'accès à Internet, vient de lancer *NetDidac*, un outil d'apprentissage sur cédérom permettant d'apprendre, en français, les rudiments du réseau des réseaux et de *Netscape 3.0*. Ce logiciel d'apprentissage est disponible en mode hybride roulant tant sur les compatibles PC que sur les Mac.

Achats en ligne

Si vous doutez encore qu'un jour nous ferons une foule d'achats en ligne, procurez-vous *Le Guide des achats*, livre pratique de Lorraine Lagacé publié par les Éditions Logiques dans sa collection Internet. Classés par type de produits ou de services, les adresses répertoriées par l'auteur vous permettront de trouver toute l'information dont vous avez besoin pour exercer vos talents de consommateur en ligne.

chevreu@cam.org



LE DEVOIR

LES SPORTS

Coupe du monde de slalom masculin

Amiez perd toute chance de conserver le titre mondial

ASSOCIATED PRESS

Kitzbuehel — Sébastien Amiez a virtuellement perdu toute chance de conserver la Coupe du monde de slalom en sortant, hier, dans la première manche de celui de Kitzbuehel, remporté par l'Autrichien Mario Reiter.

Les épreuves de Kitzbuehel auront été riches en enseignements, puisque Luc Alphand, vainqueur de la descente sprint vendredi, a occupé brièvement la tête du classement général de la Coupe du monde de ski alpin, avant d'être détrôné par le Norvégien Kjetil-Andre Aamodt, troisième du combiné, hier.

La surprise dans le slalom disputé sur la piste Ganslern, a été le premier faux pas de Thomas Skyora. L'Autrichien, vainqueur de cinq des six slaloms précédents, a fini seulement septième, après avoir réalisé pourtant le meilleur temps de la première manche. Mais une grosse faute sur la fin du deuxième parcours, l'a relégué à une seconde du vainqueur. Mais les 36 points récoltés grâce à cette septième place, lui permettent de compter 616 points en tête du classement de la discipline, contre 410 à son compatriote Thomas Stangassinger, quatrième hier, alors que Sébastien Amiez en compte 268. À 100 points de la victoire, avec trois slaloms seulement à disputer, Amiez ne peut plus rêver à un deuxième Globe de Cristal en slalom...

À une semaine du début des championnats du monde de Sestrières, Mario Reiter, vice-champion du monde en titre du slalom, s'est rappelé opportunément au bon souvenir de ses adversaires, en s'imposant en une minute 36,09 secondes. Deuxième à 19 centèmes, l'Italien Alberto Tomba champion du monde en titre, a confirmé, malgré blessure et maladie, qu'il reste une bête de compétition. Le Norvégien Finn-Christian Jagge, champion olympique de slalom à Albertville, a pris la troisième place.

L'une des grandes vedettes de ce week-end de Kitzbuehel restera Luc Alphand. Vainqueur pour la troisième fois sur la Streif vendredi, «Luch» n'a pu égaler les quatre victoires records de Franz Klammer et Karl Schranz sur la piste mythique en prenant «seulement» la troisième place samedi de la descente intégrale remportée par l'Autrichien Fritz Strobl. Mais après avoir brièvement pris la tête de la Coupe du monde (général), il pointe désormais en deuxième position derrière Aamodt (637 points contre 701). Il a surtout pris la mesure de l'Italien Kristian Ghedina, roi de la descente jusque là, qui a dû se contenter de la 11^e place dans la descente sprint, et de la cinquième samedi sur la piste longue.

«Ghedina ne s'est pas remis d'avoir cassé ses skis fêliche à Wengen», expliquait Franck Piccard, l'ex-champion olympique français.

Victoire des Penguins 5-2

Lemieux terrasse le Canadien

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Mario Lemieux a tout simplement été... magnifique. Lemieux a marqué quatre buts en troisième période pour permettre aux Penguins de Pittsburgh de vaincre le Canadien 5-2, hier, au Centre Molson.

Le «66» a compté son premier but à la suite d'un retour; il a ensuite surpris Jocelyn Thibault à l'aide d'un tir du coin; il a profité d'un rebond fantaisiste de la rondelle sur la rampe; puis il a conclu dans un filet désert. Quelle performance!

Pour le Canadien, ce week-end du super Bowl aura tourné au cauchemar. Battu la veille par St. Louis par la

marge d'un touché transformé, le Canadien s'est incliné cette fois par la différence d'un placement.

Si Lemieux a été la grande vedette, Patrick Lalime a été sensationnel devant son filet. Le gardien recrue a fait face à 44 lancers. Il a pleinement mérité sa 15^e victoire en 19 décisions (15-2-2) depuis son arrivée dans la Ligue nationale. Les Penguins en étaient d'ailleurs à leur première victoire à Montréal depuis octobre 1988. Ils affichaient un dossier de 0-11-2 avant la rencontre.

David Wilkie et Sébastien Bordeleau, son premier dans la LNH, ont réussi les buts du Tricolore. Jason Woolley a inscrit l'autre but des Penguins.

Internationaux d'Australie

Sampras se hisse parmi les grands

ASSOCIATED PRESS

Melbourne — Pete Sampras est devenu, dans la nuit de samedi, le membre le plus éminent, depuis la retraite de Bjorn Borg, du cercle restreint des «titres» du tennis. Il y est à l'aise. À 25 ans, son statut ne peut que devenir plus éminent avec les saisons qui passent. Il occupe seul désormais, avec neuf titres majeurs, le cinquième rang dans la hiérarchie des membres d'honneur derrière l'Australien Roy Emerson (12), le Suédois Bjorn Borg et l'Américain Rod Laver (11 chacun) et l'Américain Bill Tilden (10).

Sampras a remporté son deuxième titre d'Open Australien et sa neuvième grande victoire, hier, surclassant l'Espagnol Carlos Moya en finale sur le score de 6-2, 6-3, 6-3 en une heure et 27

minutes. Jamais menacé, Sampras ravit le service de l'Espagnol à six reprises, alors que Moya, goûtant pour la première fois à 20 ans l'ambiance particulière d'une finale de Grand Chelem, n'a réussi à prendre qu'une fois l'engagement adverse. Ce service de Sampras, ne tombant jamais en dessous de 70 % de réussite en premières balles tout au long de la quinzaine, a été la clé de sa victoire, hier, et de ses sept rencontres enlevées au cours du tournoi. On ajoutera un coup droit dirigeant de main de maître les échanges et lui permettant les montées réussies au filet. Tant de talent exprimé en déroulant, tant de sûreté et d'expérience en face, représentaient pour Moya une véritable montagne à escalader dans des conditions lourdes et moites.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Samedi

St. Louis 8 Montréal 1
Boston 4 Colorado 1
NY Rangers 7 Pittsburgh 4
Detroit 4 Philadelphie 1
Florida 3 Tampa Bay 2
Hartford 5 Buffalo 1
NY Islanders 3 Chicago 2
Dallas 5 Toronto 1
Anaheim 2 Los Angeles 2
Phoenix 4 Vancouver 0

Hier

Edmonton 3 Washington 1
Pittsburgh 5 Montréal 2

Aujourd'hui

Tampa Bay à Ottawa, 19h30.
Chicago à NY Rangers, 19h30.
Colorado à Toronto, 19h30.
Anaheim à St. Louis, 20h30.
Los Angeles à Dallas, 20h30.
San Jose à Vancouver, 22h.

Association de l'Est

Section Nord-Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Pittsburgh	48	26	17	5	178	149	57
Buffalo	49	25	19	5	142	131	55
Hartford	48	20	21	7	140	152	47
Montréal	49	18	23	8	155	172	44
Boston	48	18	24	6	140	170	42
Ottawa	45	14	22	9	122	134	37

Section Atlantique

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Philadelphie	48	27	14	7	153	120	61
Florida	48	24	14	10	138	113	58
NY Rangers	51	25	19	7	177	143	57
New Jersey	46	24	17	5	121	115	53
Washington	40	20	23	5	129	133	45
Tampa Bay	46	18	22	6	133	144	42
NY Islanders	48	16	23	9	133	142	41

Conférence de l'Ouest

Section Centrale

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Dallas	48	27	17	4	143	117	58
Detroit	47	22	16	9	144	108	53
St. Louis	49	23	22	4	149	155	50
Phoenix	48	21	23	4	135	153	46
Chicago	51	17	25	8	127	140	42
Toronto	49	19	30	0	144	174	38

Section Pacifique

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Colorado	49	29	12	8	165	115	66
Edmonton	49	22	22	5	157	149	49
Vancouver	47	22	23	2	150	158	46
Anaheim	46	18	23	6	133	143	42
Los Angeles	48	17	25	6	129	162	40
Calgary	48	17	25	6	119	142	40
San Jose	46	17	24	5	121	146	39

(parties d'hier non comprises)

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche, 12 janvier

Caroline 13 Green Bay 30
Jacksonville 6 Nouvelle-Angleterre 20

Super Bowl

Dimanche, 26 janvier

Green Bay contre Nouvelle-Angleterre

EN BREF

Shula au temple de la renommée

(AP) — Don Shula, l'entraîneur ayant remporté le plus de victoires dans l'histoire de la NFL, et Wellington Mara, qui a passé 60 ans à titre de dirigeant de la ligue, ont été élus, hier, au temple de la renommée du football professionnel. Le demi de coin Mike Haynes, qui a joué 14 saisons avec les Patriots de la Nouvelle-Angleterre et les Raiders de Los Angeles, et le centre Mike Webster, qui a disputé 17 saisons dans le circuit, presque toutes pour les Steelers de Pittsburgh, y ont aussi été admis. Shula a été élu à sa première année d'admissibilité après avoir complété une carrière de 33 ans à la barre des équipes de Baltimore et Miami.

Slalom féminin

Compagnoni royale!

ASSOCIATED PRESS

Cortina d'Ampezzo, Italie — Deborah Compagnoni a remporté, hier à Cortina d'Ampezzo, son troisième slalom géant de Coupe du monde consécutif pour confirmer qu'elle est pratiquement intouchable dans la discipline.

L'Italienne, championne du monde et olympique de la discipline, s'est imposée sur la piste Tofane en deux minutes 38,25 secondes, pour reléguer à 59 centèmes de seconde l'Allemande Katja Seizinger.

Compagnoni, qui a révélé samedi

qu'à 99 % de chance, elle ne courra pas le super-G des championnats du monde de Sestrières, s'est imposée sur un double tracé jugé trop rapide, trop super-G, par de nombreuses compétitrices. L'Italienne de 26 ans a réussi le meilleur temps des deux manches. Derrière Seizinger, la Suisse Sonja Nef, a réussi sa meilleure performance en slalom géant, en montant sur la troisième marche du podium.

Les Italiennes se sont distinguées lors de ces épreuves de Cortina, puisque Isolde Kostner a remporté la descente et le super-G vendredi et samedi.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 643 022 435, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- KEITH DELEVAUTE, Saisi. Le 6 février 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Pontiac Grand AM 1985, plaque: ZYH 872, no. série: 1G2NEZ73F3C751981, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 532 022 632, 537 742 170, 548 180 202, 547 761 535, 548 344 311, 548 516 150, 548 837 454, 549 296 193, 551 023 056, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- MOUJIR COSMA, Saisi. Le 6 février 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Renault Médallion 1988, plaque: ZZH 064, no. série: VF1FH45C1J2040153, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 521 710 280, 522 058 692, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- ADELINE BERNARD, Saisi. Le 6 février 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Buick Century 1985, plaque: 586 BEX, no. série: 1G4AL19X7F6459500, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 470 782 782, 461 747 436, 470 589 394, 883 423 343, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- YVON BRISEBOIS, Saisi. Le 6 février 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Chevrolet Cavalier 1989, plaque: Z2K 008, no. série: 1G1JC11KXJ176391, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 604 611 980, 625 641 645, 631 611 164, ET ALS, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- ALLELYNE LESLIE, Saisi. Le 6 février 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Ford Econoline 1997, plaque: 447 AKV, no. série: E04HBC0827, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS, Article 102(4). Dans l'affaire de la faillite de: PIERRE LEROUX, résidant au 7116 1ère avenue, Montréal, Québec, DÉBITEUR. Avis est par les présentes donné que Pierre Leroux a fait cession le 16 janvier 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 février 1997 à 10 h 30 au bureau du Syndic. Daté à Anjou, ce 23e jour de janvier 1997. YVES E. MORIN, CA, CIP, SYNDIC, 6610, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 204, Anjou (Québec) H1M 2T4, tél.: (514) 493-4704, Fax: (514) 493-0811.

district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Mazda Protégé 1990, plaque: GAG 520, no. série: 1M1B92233L0178643, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 624 381 892, 628 570 935, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- MICHEL CAPOCCI, Saisi. Le 6 février 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Chevrolet Caprice 1984, plaque: 905 AXT, no. série: 1G1AN47H1E148085, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 641 337 034, 706 155 660, 706 155 671, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- PIERRE DALCOURT, Saisi. Le 6 février 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Buick Century 1985, plaque: 586 BEX, no. série: 1G4AL19X7F6459500, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 700-02-005673-968 - Bref de saisie exécution mobilière. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- CONSTRUCTION CLAUDE MALOIN

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 604 611 980, 625 641 645, 631 611 164, ET ALS, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- ALLELYNE LESLIE, Saisi. Le 6 février 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Chevrolet Cavalier 1989, plaque: Z2K 008, no. série: 1G1JC11KXJ176391, Montréal, le 23 janvier 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA INC., Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 300, RUE SICARD, BUREAU 153, à STE-THERÈSE, Le 7 février 1997, à 10h00, savoir: Equipement de bureau, ordinateurs, coffres-fort, 1 four micro-onde Emerson, réfrigérateur, classeurs, 1 horloge, tables en marbre, 1 divan, table de conférence, LESOUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 24 janvier 1997. JULIE RENAUD, HUISSIER DE JUSTICE, FILON & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Marigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2S1. Tél: (514) 438-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-005004-966 - LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- GÉBA QUE MACHINES INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 février 1997 à 11h00 au DOMICILE DU GARDIEN 720, CHIGAN SUD, NEW GLASSGOW, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉBA QUE MACHINES INC., saisis en cette cause, soit: 1 Lot de 55 fendeuses; 1 lot de 14 tables à fendeuse; ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 24 janvier 1997. JACQUES PHILIPPE, huissier de justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 165, rue du Moulin, St-Eustache, Qué. J7R 2P5 (514) 491-7575.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 700-02-002515-956 - Bref de saisie exécution mobilière. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- CONSTRUCTION CLAUDE MALOIN

INC., Partie défenderesse. Le 6ième jour de février 1997 à 10h00, au 969, DE LA ROSERIE, ROSEMERE, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CONSTRUCTION CLAUDE MALOIN INC., saisis en cette cause, consistant en: Ordinateur et écran, imprimante, bureau. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Daniel AVELINE huissier du district de Terrebonne, Aveline, Aveline, HUISSIERS (514) 229-4329, 646, rue Valquette, CP 204, Ste-Adele, P.Q. J0R 1L0.

VINCENT LTÉE/VINCENT LTD. PRENEZ AVIS que VINCENT LTÉE/VINCENT LTD., une compagnie continuée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies. DATE ce 21e jour de janvier 1997. LAFLEUR, BROWN Procureurs de la compagnie

LOI SUR LES SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS SOCIÉTÉ DE SERVICES FINANCIERS VOLVO CANADA INC. / VOLVO FINANCIAL SERVICES CANADA CORP. AVIS est, par les présentes, donné que le ministre des Finances a accordé le 12e jour de décembre 1996 un permis à Société de services financiers Volvo Canada Inc. et sa version Volvo Financial Services Canada Corp. en vertu de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements. L'adresse du bureau principal de la corporation au Québec

est au 770, rue Sherbrooke Ouest, 15e étage, Montréal, Québec, H3A 1G1. L'agent principal de la corporation aux fins de recevoir les significations de toutes actions et procédures exercées contre elle au Québec est Mackenzie Gervais S.E.N.C., 770, rue Sherbrooke Ouest, 15e étage, Montréal, Québec, H3A 1G1, à l'attention de Me Michael Patry. Montréal, le 9 janvier 1997. Les procureurs, MACKENZIE GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS Dans l'affaire de faillite de: 9029-2392 Québec Inc. (Au bas de l'escalier) 4887, boul. St-Charles Pierrefonds, Qc H9H 3E4 Avis est par les présentes donné que la suite de la faillite de ces biens le 20 janvier 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 février 1997 à 13h45 heures, au bureau du Séquestre Officiel, 5 Place Ville-Marie, 8ième étage, Pièce 800, Montréal, Québec. Fait à Valleyfield, le 21 janvier 1997 Bureau de: J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC., 7 rue Bay Valleyfield, Québec, J6S 1X3 Tél: 514-373-5698 ou 1-800-363-5330. CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-12-017219-976 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT JANICE ZATLYN, DEMANDERESSE C. GARY SMITH DÉFENDEUR ASSIGNATION ORDRE est donné à GARY SMITH de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, le 27 janvier 1997.

AVIS public Le présent avis est donné conformément à l'article 7 du Règlement sur la refonte des règlements (R.R.V.M., c. R-3). Montréal, le 27 janvier 1997 Le greffier, Léon Laberge

AVIS public Le présent avis est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 12 février 1997 à 10 h, sera saisi des demandes d'autorisation suivantes pour exercer un usage conditionnel, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1): Propriété sise au 12150, rue Sherbrooke Est. L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «véhicules de promenade (réparation et entretien)» dans cet immeuble (96 0155035). Propriété sise au 751, avenue Atwater. L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «vente au détail de vêtements» au rez-de-chaussée de ce bâtiment (96 0165386). Conformément à ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 6 février 1997, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, H2Y 1C6. Montréal, le 27 janvier 1997 Le greffier, Léon Laberge

AVIS public Le présent avis est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 12 février 1997 à 10 h, sera saisi des demandes d'autorisation suivantes pour exercer un usage conditionnel, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1): Propriété sise au 12150, rue Sherbrooke Est. L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «véhicules de promenade (réparation et entretien)» dans cet immeuble (96 0155035). Propriété sise au 751, avenue Atwater. L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «vente au détail de vêtements» au rez-de-chaussée de ce bâtiment (96 0165386). Conformément à ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 6 février 1997, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, H2Y 1C6. Montréal, le 27 janvier 1997 Le greffier, Léon Laberge

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 643 022 435, VILLE DE MONTRÉAL, Saissant, -VS- KEITH DELEVAUTE,

RELIGIONS

NOUVEAUTÉS EDITIONS DU CERF

TU N'AS RIEN GARDÉ POUR TOI

Prîeres Cardinal Godfried Danneels Un guide pour entrer dans une prière contemplative nourrie de l'Écriture, sans perdre de vue ce qui fait les joies et les épreuves de chaque jour.



COLL. «ÉPIPHANIE» 160 PAGES 26,95 \$

L'ÉVANGILE AUX VOYOUS Philippe Maillard

Le récit de vie de ce dominicain aumônier de prison dérange parce qu'il conduit sur des chemins qu'on redoutait plutôt de fréquenter, il émeut et surtout il rend des raisons de vivre.



COLL. FOI VIVANTE 195 PAGES 13,95 \$

JÉSUS CHRIST VERS LE JUBILÉ DE L'AN 2000

Un excellent document de réflexion et de travail pour vivre cette première année de préparation au jubilé proposé par le pape Jean Paul II.



COLL. FÊTES & SAISONS 66 PAGES 12,95 \$

LA BIBLE ET LES ORIGINES CHRÉTIENNES

Jean Laporte Une introduction aux grands thèmes de la pensée de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de l'Église des Pères. Des textes et des résumés d'œuvres importantes rendent la littérature chrétienne antique accessible aux non-initiés.



528 PAGES 60,95 \$

LE CHEMIN DE L'ESPRIT Retraite au Vatican

Tomas Spidlik À travers la chaleur et l'humour des Pères de l'Église, ces exercices spirituels aideront tous ceux et celles qui cherchent à approfondir leur dialogue avec Dieu dans le monde.



COLL. «ÉPIPHANIE» 208 PAGES 35,95 \$

SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX

À l'heure du Centenaire de la mort de Thérèse, ce nouveau Fêtes & Saisons aide à redécouvrir la petite sainte qui a considérablement marqué la spiritualité moderne.



COLL. FÊTES & SAISONS 36 PAGES 7,95 \$

DISTRIBUTION FIDES En vente chez votre libraire

Voyage au bout de l'enfer Une enquête sur l'OTS et ses «Chevaliers de l'Apocalypse»

Trois journalistes européens viennent de lancer au Québec le résultat d'une longue enquête sur l'Ordre du Temple Solaire. Un portrait complet de la secte, qui a déjà coûté la vie à 69 de ses adeptes et qui n'a peut-être pas encore achevé son œuvre apocalyptique...

Arnaud Bédât est un ancien de La Course autour du monde (1983-84), à la belle époque internationale de cette émission, alors que des candidats français, belges, suisses et canadiens rivalisaient les uns avec les autres. Il est maintenant reporter spécialisé dans «l'investigation» à l'hebdomadaire L'Illustré, de Lausanne. Plusieurs bons coups jalonnent sa carrière, dont la publication de la dernière entrevue avec le romancier Georges Simeon.

Mais la grande «affaire» du jeune journaliste de 31 ans, c'est la consternante aventure de l'Ordre du Temple Solaire, qui a coûté la vie à des dizaines d'adeptes en quête de spiritualité — et à leurs enfants innocents. Pour Arnaud Bédât, le travail sur l'OTS a commencé le 5 octobre 1994 au matin, quelques heures à peine après le premier et le plus meurtrier des deux massacres, à Morin Heights au Québec et à Granges-sur-Salvan en Suisse. «Je suis rentré au journal vers 8h20, mon chef m'a sauté dessus pour m'annoncer la nouvelle, et j'ai cru qu'il faisait un gag», raconte-t-il. «C'était tellement inimaginable dans notre petite Suisse propre de carte postale, où il n'y a jamais eu d'histoire criminelle aussi spectaculaire depuis très très longtemps, peut-être depuis jamais.»



Stéphane Baillargeon

bon d'adapter un tant soit peu le texte. On retrouve donc quelques explications inutiles pour les lecteurs d'ici (Hydro-Québec est, par exemple, comparé à l'EDF) et même certains «helvétismes» qui feront sourire (une note en bas de page décrit le membre de l'OTS Robert Ostiguy comme le maire de la... «commune de Richelieu»). C'est un moindre défaut pour un ouvrage-modèle qui se lit d'un trait.

Enquête et révélations «Pour nous, l'idée n'a jamais été de faire l'exégèse des textes du Temple Solaire, précise Arnaud Bédât. On a voulu reprendre tout à zéro, remonter toutes les pistes, suivre tous les acteurs importants de ce drame. On s'est par exemple dit qu'il y avait une clé, une partie de l'explication dans le passé de Jo Di Mambro et de Luc Juret, alors que ni les enquêtes policières ni le travail des journalistes n'avaient fouillé ces personnages.»

Les premiers chapitres corrigent cette lacune. Un premier parle du «maître enchanteur» Di Mambro, escroc de première et arnaqueur toutes catégories; un autre traite de «l'enfant blessé» Juret, le médecin fasciné par tout ce qui grouillait au-delà du rationnel. L'ensemble fait prendre conscience que ces deux gourous, très différents au départ, ont produit, en se rencontrant, un «coquetail» explosif.

Les parties suivantes exposent l'univers spirituel délirant de l'organisation secrète dirigée par ces deux clowns assassins, fascinés par les rituels de pacotille à base de capes et d'épées, obnubilés par les discours apocalyptiques hétéroclites mélangeant les références à l'homéopathie, aux extraterrestres ou à l'idéologie d'extrême droite. L'OTS ne laissait en fait rien au hasard. Sa structure était parfaitement hiérarchisée, des cours de yoga, en apparence anodins, aux réunions strictement réservées aux grands initiés. L'argent, le nerf de cette guerre frénetique et démentielle, était savamment «siphonné» à des centaines d'adeptes et l'hypothèse du blanchiment d'argent de la mafia ou d'autres groupes ésotériques n'est toujours pas exclue. Plusieurs personnalités en vue, dont le chef d'orchestre Michel Tabachnik, un temps numéro 3 de la secte, ap-

puyaient les activités néotemplières. Même les relations sexuelles des couples étaient entièrement contrôlées pour la procréation d'enfants cosmiques, réincarnations du Christ et de l'Antéchrist.

Les pages sur la complaisance des médias sont particulièrement choquantes. Quand on voit par exemple avec quelle facilité Juret a répandu ses élocubrations dans d'innombrables conférences, jusqu'à la télé communautaire québécoise ou l'illuminé moustachu Richard Glenn lui a ouvert tout grand les ondes. «Juret a été porté au pinacle par la presse, écrivent les auteurs. Son charme de Cassandra médiatique a fait merveille, notamment auprès de la presse régionale française, mais aussi de RFO, de la radio suisse romande et des journaux québécois.»

Les journalistes-enquêteurs ne sont pas plus tendres avec les institutions et les prétendus «experts» en matière religieuse qui ne sont jamais intervenus, ne serait-ce que pour protéger les enfants des adeptes de la secte ou pour tenter d'éviter le deuxième massacre, pourtant annoncé, qui s'est finalement produit dans la neige du Vercors. Le livre explique aussi très bien comment les discussions entre les branches européenne et québécoise ont en quelque sorte précipité le début de la fin tragique et spectaculaire, dont le premier épisode était d'ailleurs prévu au Québec, en 1993.

Ce qui nous laisse finalement devant une question troublante: troisième et ultime «transit» aura-t-il lieu, comme les gourous le souhaitent? «On sait qu'il y a encore aujourd'hui des gens qui se voient», dit Arnaud Bédât. «On ne peut vraiment pas exclure qu'ils préparent un troisième massacre. Le fait que les premiers et les seconds soient partis légitimement leur foi, laissent croire qu'il y a bel et bien un au-delà comme eux l'ont imaginé. Jusqu'où iront ces adeptes convaincus? Le pire est encore possible...»

Le journaliste, lui, entend continuer à fouiller. Il voudrait au moins résoudre l'énigme des transactions financières de la secte — ce qui l'amènera prochainement en Australie —, mieux documenter les liens de l'OTS avec l'extrême droite en France et en Italie et tracer un portrait plus complet du rôle de Tabachnik dans l'organisation. «Mais on ne voit pas encore le fond du tunnel», explique Bédât, qui avoue avoir fait plusieurs cauchemars en travaillant sur cette histoire. «C'est un gouffre infernal qui va malheureusement m'occuper encore quelque temps...»

TÉL.: 985-3344 LES PETITES ANNONCES FAX: 985-3340

MOTS CROISÉS grid and clues. Includes 'LA FONDATION DIANE HÉBERT pour le don d'organes à besoin de vous'.

IMMOBILIER REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES. Listings for 100-199, 200-299, 300-399, 400-499, 500-599, 600-699.

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00. Includes 'Immobilier Résidentiel 120\$ pour UN MOIS'.

176 CHALETS À LOUER. 450 EMPLOIS DIVERS. 512 DÉCLARATION D'IMPÔTS. 546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE.

Agent(e)s en télémarketing. 512 DÉCLARATION D'IMPÔTS. 546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE. 560 ENTRETIEN, RÉNOVATION. 575 DÉMÉNAGEMENTS.

LE DEVOIR

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — The People vs Larry Flint 13h, 16h05, 18h50, 21h35 — First Strike 13h20, 15h20, 19h20, 21h20 — Jerry Maguire 13h, 16h, 18h45, 21h30, jeu. 13h, 16h, 21h30

BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Larry Flint 13h30, 16h05, 19h05, 21h40 — Jerry Maguire 13h30, 16h15, 19h, 21h45 — Créatures féroces 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35 — La chasse aux sorcières 13h45, 16h20, 19h10, 21h45 — Jackie Chan contre-attaque 13h35, 15h20, 17h20, 19h20, 21h30

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h35, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35 — Créatures féroces sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h20, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu. 19h15, 21h15 — Un temps pour l'amour sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h50, 19h25, 21h40, ven. lun. jeu. 19h25, 21h40 — Le refuge sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h45, 19h, 21h10, ven. lun. jeu. 19h, 21h10 — Portrait de femme sam. dim. mar. mer. 13h, 15h55, 18h50, 21h30, ven. lun. jeu. 18h50, 21h30 — Frissons 19h20, 21h50 — La course au jouet sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h10 — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 12h55, 15h45, 18h55, 21h25, ven. lun. jeu. 18h55, 21h25 — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h40 — Un beau jour 19h30, 21h45 — Jackie Chan contre-attaque sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h35 — L'archange sam. dim. mar. mer. 16h, 21h55, ven. lun. jeu. 21h55 — Tunnel de l'enfer sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h30, 19h10, 21h20, ven. lun. jeu. 19h10, 21h20

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 18h45, 21h30, ven. lun. jeu. 18h45, 21h30 — First Strike sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 19h20, 21h15, ven. lun. jeu. 19h20, 21h15 — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h55, 18h40, 21h25, ven. lun. jeu. 18h40, 21h25 — Portrait of a Lady sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 18h55, 21h45, ven. lun. jeu. 18h55, 21h45 — Ghosts of Mississippi sam. dim. mar. mer. 15h30, 21h10, ven. lun. jeu. 21h10 — Un beau jour sam. dim. mar. mer. 13h10, 19h, ven. lun. jeu. 19h — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20 — Fierce Creatures sam. dim. mar. mer. 13h, 15h10, 17h15, 19h25, 21h35, ven. lun. jeu. 19h25, 21h35

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — Créatures féroces sam. dim. lun. mar. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30, ven. mer. jeu. 19h, 21h30 — Métro sam. dim. lun. mar. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. mer. jeu. 19h, 21h30 — Zeüs et Roxanne sam. dim. lun. mar. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30, ven. mer. jeu. 19h, 21h30 — Un temps pour l'amour sam. dim. lun.

mar. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. mer. jeu. 19h, 21h30 — Portrait de femme 21h30 — Ridicule sam. dim. lun. mar. 13h, 15h30, 19h, ven. mer. jeu. 19h — Basket Spatial sam. dim. lun. mar. 13h, 14h55, 16h50 — Tunnel de l'enfer 19h — Jerry Maguire 21h30 — La relique sam. dim. lun. mar. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. mer. jeu. 19h, 21h30 — Larry Flint sam. dim. lun. mar. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. mer. jeu. 19h, 21h30 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. lun. mar. 13h, 15h30 — Turbulence 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Michael 13h55, 16h30, 19h15, 21h25, jeu. 19h15, 21h25 — Le refuge 13h50, 16h15, 19h05, 21h20, jeu. 19h05, 21h20 — Fierce Creatures 13h30, 15h30, 17h25, 19h30, 21h40, jeu. 19h30, 21h40 — One Fine Day 19h20, 21h35 — Basket Spatial ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 15h30, 19h — Jerry Maguire ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h25, 19h05, 21h50, jeu. 19h05, 21h50 — Le prodige ven. sam. dim. lun. mar. mer. 14h, 16h25, 19h15, 21h35, jeu. 19h15, 21h35

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — Métro 13h20, 15h50, 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — The Relic 13h10, 16h, 19h, 21h35, ven. sam. 23h50 — Zeüs et Roxanne 13h30, 15h40, 19h10, 21h25, ven. sam. 23h50 — Métro 14h35, 17h, 19h30, 21h55, ven. sam. 24h10 — Microcosmos 12h50 — La relique 13h50, 16h30, 19h40, 22h, ven. sam. 24h15 — Un temps pour l'amour 13h, 15h, 19h15, 21h45, ven. sam. 24h05

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, LaSalle (366-2463) — Zeüs and Roxanne 18h40, 21h30, ven. sam. dim. 13h20, 15h20, 18h40, 21h30 — Les 101 Dalmatiens ven. sam. dim. 12h50, 15h50 — Turbulence 19h20, 21h45 — Métro 18h55, 21h40, ven. sam. dim. 13h, 15h40, 18h55, 21h40 — Zeüs et Roxanne 18h50, 21h35, ven. sam. dim. 13h15, 14h45, 18h50, 21h35 — 101 Dalmatiens ven. sam. dim. 12h40, 15h30 — Turbulence 19h30, 21h50 — Un temps pour l'amour 19h10, 22h10, ven. sam. dim. 13h50, 16h25, 19h10, 22h10 — Métro 19h15, 22h15, ven. sam. dim. 14h, 16h30, 19h15, 22h15 — The Relic 19h05, 22h05, ven. sam. dim. 13h40, 16h10, 19h05, 22h05 — In Love and War 19h20, 21h55, ven. sam. dim. 13h45, 16h20, 19h20, 21h55 — Evita 19h, 22h, ven. sam. dim. 13h, 16h, 19h, 22h

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Chacun cherche son chat sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Pédales douces sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 16h, 19h, 21h15 — Scream sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h15, 19h, 21h20, ven. lun. jeu. 16h15, 19h, 21h20 — Le refuge sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h05, 19h05, 21h10, ven. lun. jeu. 16h05, 19h05, 21h10 — Frissons 19h05, 21h20 — Mars attaque! sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h, ven. lun. jeu. 16h — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h25, ven. lun. jeu. 15h30, 17h25 — À la vie, à la mort 19h15, 21h15 — Ghosts of Mississippi sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h05, 17h15, 19h25, ven. lun. jeu. 16h05, 18h50, 21h25 — Air de famille sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h, 19h, 21h20, ven. lun. jeu. 16h, 19h, 21h20 — Marvin's Room sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h05, 19h05, 21h10, ven. lun. jeu.

16h05, 19h05, 21h10 COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — Portrait de femme 13h, 15h45, 18h30, 21h20 — Le prodige 13h15, 16h05, 19h, 21h25 — Les parapluies de Cherbourg 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h35 — Ridicule 13h30, 16h15, 19h10, 21h30, lun. jeu. 13h30, 16h15, 21h30

DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — Ridicule 19h20, 21h25, sam. dim. 13h40, 16h, 19h20, 21h25 — Le Garcu 19h, 21h05, sam. dim. 13h50, 16h15, 19h, 21h05

DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — Jerry Maguire 19h30, dim. 14h, 16h40, 19h30 — Ghosts of Mississippi 20h, dim. 14h10, 16h50, 20h

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Fierce Creatures 19h30, 21h35, sam. dim. 13h30, 19h30, 21h35 — Métro 19h20, 22h, sam. dim. 13h20, 19h20, 22h — The People vs Larry Flint 19h10, 21h45, sam. dim. 13h10, 19h10, 21h45 — Ransom 21h50 — Jerry Maguire 19h, sam. d. im. 13h, 19h

ÉGYPTE: 1455, rue Peel (843-3112) — Shine 14h10, 16h30, 19h, 21h20 — The Crucible 14h, 16h25, 18h50, 21h15, mer. 14h, 16h25, 21h30 — Fierce Creatures 13h45, 15h40, 17h35, 19h35, 21h35

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — In Love and War 19h10, 21h30, sam. dim. 13h10, 16h, 19h10, 21h30 — Evita 19h05, 21h45, sam. dim. 13h, 15h40, 19h05, 21h45 — Métro 19h20, 21h40, sam. dim. 13h15, 15h35, 19h20, 21h40 — Un temps pour l'amour 19h30, 21h55, sam. dim. 13h20, 15h45, 19h30, 21h55 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h05, 16h05 — La relique 19h25, 21h50 — Métro 19h35, 22h, sam. dim. 13h30, 15h55, 19h35, 22h — Zeüs et Roxanne 19h, 21h15, sam. dim. 13h25, 15h50, 19h, 21h15 — Zeüs et Roxanne 19h15, 21h25, sam. dim. 13h35, 16h10, 19h15, 21h25

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — The Relic 19h30, 22h, sam. dim. 13h10, 16h20, 19h30, 22h — Turbulence 19h25, 21h50, sam. dim. 16h25, 19h25, 21h50 — Space Jam sam. dim. 13h45 — 101 Dalmatiens 18h30, sam. dim. 12h45, 15h15, 18h30 — Portrait of a Lady 21h — Evita 18h45, 21h30, sam. dim. 13h, 15h45, 18h45, 21h30 — Métro 19h20, 21h55, sam. dim. 13h40, 16h15, 19h20, 21h55 — Zeüs and Roxanne 19h15, 21h25, sam. dim. 12h30, 14h40, 16h45, 19h15, 21h25 — In Love and War 19h, 21h25, sam. dim. 13h15, 16h, 19h, 21h25 — Mother 19h10, 21h40, sam. dim. 13h20, 16h10, 19h10, 21h40

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — The English Patient 12h45, 15h50, 19h, 21h55 — Hamlet 13h15, 19h30 — Beverly Hills Ninja 13h, 15h, 17h, 19h15, 21h15 — Portrait of a Lady 12h30, 15h30, 18h45, 21h40, mer. 12h30, 15h30, 21h40

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Jerry Maguire 13h10, 16h 18h55, 21h40, jeu. 18h55, 21h40 — The People vs Larry Flint 13h15, 16h05, 19h, 21h35, jeu. 19h, 21h35 — Créatures féroces 13h05, 15h10, 17h15, 19h25, 21h30, jeu. 19h25, 21h30 — Larry Flint 13h15, 16h05, 19h, 21h35, jeu. 19h, 21h35 — L'archange 13h40, 16h10, 19h10,

21h25, jeu. 19h10, 21h25 — Portrait de femme 13h, 15h55, 18h45, 21h35, jeu. 18h45, 21h35 — First Strike 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, jeu. 19h20, 21h20 — Beverly Hills Ninja 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, jeu. 19h20, 21h20

GREENFIELD PARK: 519, boul. Taschereau (671-6129) — 101 Dalmatiens sam. d. im. 13h10 — Turbulence 19h15, 21h20 — Turbulence 19h10, 21h15, sam. dim. 13h20, 19h10, 21h15 — The Relic 19h, 21h25, sam. dim. 13h15, 19h, 21h25 LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Basket Spatial sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05 — Jackie Chan contre-attaque 19h10, 21h10, sam. dim. 17h05, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — Tunnel de l'enfer 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — La course au jouet sam. dim. 13h, 15h, 17h — Jerry Maguire 19h, 21h40, sam. dim. 13h20, 16h, 19h, 21h40 — Créatures féroces 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — Larry Flint 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h40 — Un temps pour l'amour 19h, 21h15, sam. dim. 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30

LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — Turbulence 19h20, 21h35, sam. dim. 13h40, 16h, 19h20, 21h35 — Métro 13h50, 16h30, 19h10, 21h45, lun. jeu. 19h10, 21h45 — In Love and War 13h35, 16h10, 18h55, 21h20, lun. jeu. 18h55, 21h30, sam. dim. 13h05, 15h50, 19h, 21h25 — Evita 13h, 15h40, 18h35, 21h30, 21h30 — Zeüs and Roxanne 13h10, 15h25, 18h50, 21h05, lun. jeu. 18h50, 21h05 — Un temps pour l'amour 13h40, 16h20, 19h05, 21h40, lun. jeu. 19h05, 21h40 — Métro 19h, 21h25, sam. dim. 13h20, 15h50, 19h, 21h25 — Zeüs et Roxanne 13h05, 15h40, 19h, 21h25, sam. dim. 13h10, 15h40, 19h10, 21h30 — Les 101 Dalmatiens ven. sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h30 — Métro 19h20, 21h50 — La relique 13h45, 16h10, 19h15, 21h35, lun. jeu. 19h15, 21h35

LAVAL 2000: 3195, boul. St-Martin Est (687-5207) — Jackie Chan contre-attaque 19h15, 21h20, sam. dim. 14h15, 16h30, 19h15, 21h20 — Tunnel de l'enfer 19h, 21h15, sam. dim. 14h, 16h15, 19h, 21h15

LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Evita 12h, 15h, 18h45, 21h30 — Nouvelles du bon Dieu 12h45, 15h05, 17h15, 19h30, 21h50 — In Love and War 12h25, 14h40, 17h, 19h40, 22h — Mother 13h, 15h25, 19h10, 21h15 — Les 101 Dalmatiens 12h15, 15h35 — Turbulence 19h — Turbulence 21h05

LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Créatures féroces 19h35, 21h35, sam. dim. 13h, 15h15, 17h20, 19h35, 21h35 — Larry Flint 19h, 21h40, sam. dim. 13h20, 15h55, 19h, 21h40 — Jerry Maguire 18h50, 21h30, sam. dim. 13h05, 16h, 18h50, 21h30 — Jackie Chan contre-attaque 19h30, 21h30, sam. dim. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Tunnel de l'enfer 19h05, 21h20, sam. dim. 13h15, 16h15, 19h05, 21h20

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — Daylight 12h, 14h15, 16h30, 18h50, 21h20, sam. 24h — 2 Days in the Valley 13h15, 16h, 19h15, 21h30, sam. 23h40 — Sleepers 12h15, 15h05, 18h, 21h, sam. 23h50 — Romeo

& Juliet 12h10, 14h30, 16h55, 19h30, 21h50, sam. 24h10 — Trainspotting 13h30, 16h15, 19h, 21h10 — Reservoir Dogs sam. 23h10 — The Ghost & The Darkness 12h15, 14h40, 17h05, 19h20, 21h40, sam. 24h20

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — First Strike sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 — The Relic sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h55, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35 — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 19h35, 21h35 — Turbulence sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h45, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Métro sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — Fierce Creatures sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h30, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h45, 21h20

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 18h45, 21h25 — First Strike sam. dim. mar. mer. 14h10, 16h40, 19h10, 21h15, ven. lun. jeu. 19h10, 21h15 — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Fierce Creatures sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h25, 21h30 — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h35, 17h25, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20 — Shine sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15

STE-THERÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — Créatures féroces 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — Un temps pour l'amour 19h, 21h15, sam. dim. 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — Métro 19h15, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — Jerry Maguire 19h, 21h40 — Basket Spatial sam. dim. 13h, 15h, 17h — La relique 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05 — Tunnel de l'enfer 19h05, 21h05, ven. sam. 23h15 — Turbulence 21h, sam. dim. 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — Jackie Chan contre-attaque 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h — Larry Flint 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h40

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Jerry Maguire 19h, 21h40 — Basket Spatial sam. dim. 13h, 15h, 17h — La relique 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — Un temps pour l'amour 19h, 21h15, sam. dim. 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05 — Tunnel de l'enfer 19h05, 21h05, ven. sam. 23h15 — Turbulence 21h, sam. dim. 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — Jackie Chan contre-attaque 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h — Métro 19h15, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — Larry Flint 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h40 — Créatures féroces 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05

VERSAILLÉS: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — Métro ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. 13h45, 19h, 21h35 — Evita ven. mar.

mer. jeu. 18h40, 21h30, sam. dim. 13h10, 18h40, 21h30 — Zeüs et Roxanne ven. mar. mer. jeu. 18h50, 21h10, sam. dim. 13h20, 18h50, 21h10 — Turbulence ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h25, sam. dim. 14h, 19h10, 21h25 — La relique ven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h45, sam. dim. 13h30, 19h15, 21h45 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h — Métro ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 19h25, 21h50

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — Fierce Creatures 19h30, 22h, sam. dim. 14h, 19h30, 22h — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h45 — Star Trek: Premier contact 19h, 21h30 — Métro 19h15, 21h45, sam. dim. 13h30, 19h15, 21h45

GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — The People vs Larry Flint 18h45, 21h25, sam. dim. 13h15, 16h, 18h45, 21h25 — Métro 18h50, 21h35, sam. dim. 13h10, 15h30, 18h50, 21h35 — In Love and War 18h55, 21h20, sam. dim. 13h30, 16h15, 18h55, 21h20 — Turbulence 19h25, 21h50, sam. dim. 13h30, 15h50, 19h25, 21h50 — Métro 19h35, 22h, sam. dim. 14h15, 16h50, 19h35, 22h — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h, 15h10 — La relique 19h20, 21h40 — Evita 13h20, 16h15, 19h10, 21h55 — Rançon 21h20 — Les 101 Dalmatiens 13h40, 15h55, 18h30 — Métro 13h35, 16h10, 19h, 21h30 — Larry Flint 13h10, 16h20, 19h10, 21h50 — Un temps pour l'amour 13h15, 15h45, 19h20, 21h45 — Zeüs et Roxanne 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40

PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — Larry Flint 13h10, 16h15, 19h, 21h40 — Tunnel de l'enfer 13h30, 19h — Turbulence 16h05, 21h30 — Les 101 Dalmatiens 14h, 16h20 — Jackie Chan contre-attaque 19h — Jerry Maguire 21h10 — Zeüs et Roxanne 13h15, 15h20, 17h20, 19h25, 21h30 — La relique 14h15, 16h30, 19h10, 21h40 — Métro 13h25, 15h55, 19h15, 21h50 — Un temps pour l'amour 13h45, 16h20, 19h10, 21h45 — Créatures féroces 13h20, 15h25, 17h25, 19h30, 21h40

CINÉMAS RÉPÉTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272)

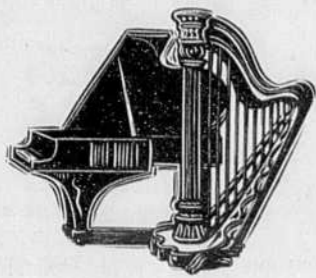
CINÉMA

LE DEVOIR

CULTURE

MUSIQUE CLASSIQUE

Le long chant de la solitude



Rarement l'Orchestre symphonique de Montréal inclut-il dans son programme des œuvres de compositeurs contemporains. Faut-il expliquer la chose par la nature de son mandat, par le manque de temps? Si l'OSM a déjà ouvert ses portes à l'œuvre du regretté Claude Vivier, il jouera pour la première fois demain et mercredi son *Lonely Child*, une pièce déjà célébrée un peu partout en Europe et aux États-Unis.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

L'anecdote est amusante: en 1993, Marie-Danielle Parent chantait un soir *Lonely Child* à Cologne. De passage là-bas, Charles Dutoit, séduit par son interprétation, propose à la soprano de venir chanter cette pièce à l'OSM en 1995.

Quelques jours avant le concert à Montréal l'an dernier, le chef invité, celui qui connaissait l'œuvre de Vivier pour l'avoir dirigée en Europe, tombe malade. C'eût été du Brahms ou du Schubert qu'un autre chef aurait pu le remplacer au pied levé: du contemporain, du Vivier, c'est une autre paire de manches, et le concert sera reporté d'un an.

Il suffit de voir la partition pour réaliser à quel point on est loin de la codification classique. Pour se faire comprendre, Vivier a d'abord écrit une légende très personnelle. Tel petit symbole, là, signifie que la chanteuse doit y aller d'un trémolo des lèvres. À la vue de tel autre, elle doit y aller d'un trémolo de la langue. En un autre endroit, un autre signe indique à la soprano qu'elle doit hululer. «Vocalement, il faut une bonne technique, il faut soutenir des phrases qui n'en finissent pas», analyse Mme Parent. «Un long chant de solitude», disait Vivier de son *Lonely Child*.

C'est en pensant à la voix de Marie-Danielle Parent que Vivier a écrit une bonne partie de son œuvre. Fidèle à son habitude, pendant qu'il composait *Lonely Child*, le compositeur téléphonait à sa muse pour lui en chanter quelques bouts, avec sa voix... approximative. Pour une bonne partie, *Lonely Child* est écrit en langue inventée. Pour illustrer le monde de l'enfance, de la magie, croit Marie-Danielle Parent. Son rôle, à elle, consiste en ces moments-là à devenir simple instrument, à se fondre dans l'orchestre.

Pourquoi *Lonely Child*, au fait? Pourquoi un titre en anglais, quand c'est, outre la langue inventée, le français qui est utilisé? «Parce que le mot *Lonely*, selon Vivier — et je crois qu'il avait raison — sonnait plus «seul» en anglais», explique-t-elle.

Pour être seul, Vivier l'était, à coup sûr. En bonne compagnie, entouré de tas d'amis, rieur, mais seul. Abandonné à sa naissance puis adopté à deux ans et demi par le Vivier, il sublimera l'absence d'une mère naturelle avec *Lonely Child*.

Pour Marie-Danielle Parent, ce sera, demain et mercredi à la Place des Arts, un fort moment d'émotion. *Lonely Child* évoque pour elle le début de sa carrière, lui rappelle ses rencontres avec Claude Vivier. Marquée dès lors par l'expérience de la création avec un compositeur vivant, elle est devenue «la soprano qui ose le contemporain». Par goût, mais justement, et surtout, pour cette rencontre avec le créateur que suppose ce type de travail.

Un moment d'émotion, donc, et de vérité. Ce sera la «version Parents», contre la version du disque Philipps dirigé par Reinbert de Leeuw et paru à l'automne. «Je suis contente que l'œuvre de Claude rayonne à l'étranger. Je me souviens qu'il rêvait d'entendre Jessye Norman chanter *Lonely Child*. Mais pour la version sur étiquette, Philipps, j'ai mes réticences.»

Défendue un peu partout, disputée même, l'œuvre de Vivier semble en bonne santé...

Le grand prix pour Michael Oesterle

Le Montréalais Michael Oesterle vient de remporter, pour sa composition intitulée *Still*, le grand prix de 5000 \$ du 12^e Concours des jeunes compositeurs produit par Radio-Canada. Les sept finalistes dans les trois catégories de cette année (musique pour orchestre, musique de chambre et musique électroacoustique) se sont partagé environ 40 000 \$. Le premier prix de 5000 \$ dans la catégorie musique électroacoustique est allé au Montréalais Eric Tremblay, âgé de 24 ans. Le lauréat du grand prix, Michael Oesterle, a aussi remporté le premier prix dans la catégorie musique de chambre. Le compositeur montréalais Eric Morina a décroché le premier prix dans la catégorie musique pour orchestre.

Faites vos prédictions

Les nominations pour les Victoires de la Musique, dont la cérémonie se tiendra le 4 février à Paris, viennent d'être annoncées. Dans la catégorie «artiste lyrique de l'année», on trouve, aux côtés du favori Robert Alagna, le baryton Jean-Philippe Lafont et la contralto Nathalie Stutzmann. Michel Plasson, Marek Janowski et Georges Prêtre se feront la lutte parmi les chefs d'orchestre. Parmi les «solistes instrumentaux», on retrouve les pianistes François-René Duchabla, Jean-François Heisser et la violoncelliste Anne Gastinel. Régis Pasquier, Gérard Caussé, Jean-Philippe Collard et le Trio Wanderer sont en compétition dans la catégorie «musique de chambre». La cérémonie sera diffusée sur France 3.

THÉÂTRE

Pièce en forme de «trip» d'acide

SI J'AVAIS LA SEULE
POSSESSION DESSUS LE
JUGEMENT DERNIER

Texte d'Érik Charpentier. Mise en scène: Jean-Frédéric Messier. Scénographie et accessoires: Olivier Landreville. Éclairages: Martin Labrecque. Musique originale: Luc Bonin et Nicolas Letarte. Avec Michel Bérubé, Stéphane Demers, Lucie Paul-Hus, Charles Maheux, Ellen David et les musiciens Luc Bonin, Nicolas Letarte et Jean Harvey. Une coproduction du Théâtre d'Aujourd'hui, de Momentum et du Cercle Vieux présentée au Théâtre d'Aujourd'hui jusqu'au 13 février.

HERVÉ GUAY
LE DEVOIR

La plus grande qualité de *Si j'avais la seule possession dessus le jugement dernier* d'Érik Charpentier, c'est de ne ressembler à rien d'autre. Ne prenez pas la peine de chercher, la chose est inutile. En connaissez-vous beaucoup des pièces où les morts côtoient les vivants, où des jeunes hommes à qui on a prélevé le cœur se le font remplacer par une huître et où ça baise en causant cajun? Qu'à cela ne tienne, tout cela vous deviendra familier au contact de la dramaturgie singulière de ce jeune Québécois qui a élu domicile dans les bayous.

Pour tout dire, c'est le genre de spectacle d'où le spectateur sort en secouant la tête et en rigolant tout seul. Il se demande ensuite ce qu'a bien pu manger Charpentier pour accoucher d'une telle pièce. D'autant que celle-ci s'ouvre et se referme sur à peu près la même réplique, prononcée par Classie Molitor (Michel Bérubé) qui pourrait bien être l'*alter ego* de l'auteur. Au début, il explique non sans humour: «Mais je fumais beaucoup à l'époque; moins que maintenant, mais quand même...». À la fin, c'est devenu: «On pensait qu'il cherchait à nous dire qu'on

fumait trop... On a ri beaucoup, mais je fume beaucoup encore». Et effectivement, on est tenté de conclure qu'Érik Charpentier est un peu beaucoup et quelque chose de fort. Car rien ne vient réfréner l'imagination loufoque dont il fait preuve, deux heures durant, au cours de ce qui se révèle une comédie en forme de *trip* d'acide. Ce qui expliquerait que le spectacle passe — c'est le genre qui veut ça — par des hauts et des bas.

Admettons du moins que Charpentier a eu le courage d'aller jusqu'au bout de ses fantasmes. Témoins, le personnage de Gustave Mauvais qu'interprète sans fausse pudeur et avec une certaine goguenardise Stéphane Demers. Jamais peut-être n'aura-t-on vu sur scène caricature plus réussie de ce



Lucie Paul-Hus et Michel Bérubé dans une scène de la pièce d'Érik Charpentier au Théâtre d'Aujourd'hui.

«maudit français» qui hante la psyché québécoise, tel un épouvantail, depuis si longtemps. La revanche a dû être douce pour l'auteur de le faire se promener en *string*, la merde aux fesses, au milieu des doux Cajuns qu'il tente si souvent d'humilier. Plus ignoble et plus risible que lui, ça ne se trouve, je suppose, qu'au bout de la troisième bouteille de bourbon.

Il y a aussi des éclairs poétiques indéniables dans ce cajun inventé qui sert de langue théâtrale à Charpentier. Même si je dois avouer que, dans l'ensemble, je suis demeuré peu sensible à cette tentative qui joue un peu trop à mon goût sur l'exotisme louisianais pour être tout à fait honnête. Je ne peux qu'imaginer les hauts cris que pousseraient les Québécois si un Français

ramenait chez lui une pièce exploitant sans imprimatur le langage si pittoresque parlé dans les Laurentides. Mais ça, c'est une autre histoire.

Car, enfin, s'il y a un drame en filigrane de *Si j'avais la possession dessus le jugement dernier*, c'est bien celui d'une langue déposée d'elle-même, mais qui s'entête. La chose se manifeste dans quelques répliques, mais est bien vite reléguée aux oubliettes au profit d'une imagerie quelque peu infantile qui préfère amuser la galerie de ses fanfaronnades, le délire étant, comme chacun sait, moins susceptible d'être examiné à la loupe que les questions plus graves qu'il sous-tend.

À la mise en scène, Jean-Frédéric Messier a évité au moins deux écueils. D'une part, il n'a pas essayé de «poétiser» le texte; d'autre part, il n'a pas souligné à la craie son étrangeté. Par contre, il n'a pas cherché non plus à conférer du sens au monstre découssé qu'a pondu Charpentier et il a eu la main lourde à l'occasion quand il s'est agi de l'illustrer. Encore que, *grosso modo*, son travail se situe tout à fait sur la même longueur d'onde que l'écriture de Charpentier à qui il m'a semblé particulièrement fidèle. Décor et direction d'acteurs ne méritent pas qu'on s'y étende longuement si ce n'est pour noter qu'il y a à peu près autant d'accents cajuns dans la distribution que de pacotilles sur scène. Une scène qui, à mon humble avis, tient plus du Far West que de la représentation que je me fais de Lafayette, LA.

Or, nul doute que ceux que les curiosités attirent trouveront dans cette nouvelle création théâtrale de quoi «dégoïser». Les autres pourront se contenter de ramener chez eux quelques expressions plaisantes comme «*manière qu'il avait honte de ce qu'il avait fait*» et autres trouvailles divertissantes. En revanche, ceux que de telles galéjades fatiguent et amènent à récriminer contre le piètre état de la pensée feraient mieux de s'abstenir sans le moindre regret.

OPÉRA

Comique irrésistible à McGill

LA CENERENTOLA

Opéra en deux actes de Gioacchino Rossini. Angelina (la Cenerentola): Julie Nesrallah; Clorinda: Melanie Esseltine; Tisbe: Sophie Taillefer; Alidoro: Vito DeFilippo; Don Magnifico: Michael Meraw; Don Ramiro: Brian Bowley; Dandini: Claude Robitaille. Mise en scène: Neilson Vignola; scénographie: André Barbe; éclairages: Luc Prairie; costumes: Michel Vachon. Orchestre symphonique de McGill, dir. Timothy Vernon. Salle Pollack, le 25 janvier 1997. Reprise les 26 et 27 janvier.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Encore une fois, les jeunes talents réunis à la Faculté de musique de l'Université McGill ont l'heur de nous étonner en nous faisant passer une soirée absolument remarquable. Cette production de *La Cenerentola* de Rossini va peut-être passer ici comme une des meilleures prestations rossiniennes que les Montréalais ont pu voir et entendre.

Loïn des sentiers archi usés de la routine institutionnelle si courante en nos murs, on redécouvre ici le plaisir de l'enthousiasme et de la naïveté de bon aloi. Le décor est

tout simple. N'eût été les quelques allusions à l'inévitable empreinte de Disney, on se serait cru à l'époque de la création. Lanternes au plancher, jeu à la *commedia dell'arte* et mise en scène qui joue des situations selon des barèmes établis qui prennent ici toute leur efficacité et leur drôlerie. Les apartés, ensembles et chœurs sont irrésistibles de séduction.

Tout comme les simples costumes des deux vilaines sœurs. La caricature reprend ses droits et se hisse au niveau de l'expression artistique comique. Melanie Esseltine et Sophie Taillefer sont deux pimbèches remarquables et qui s'imposent tant comme actrices que comme cantatrices. C'est un plaisir de les voir évoluer devant nous. Bien guidées, elles ne chargent pas leur personnage. Avec leurs grimaces et leur abracadabrants costumes, on sent toute la satire d'une certaine gent cultivée. En contrepartie, Julie Nesrallah fait simple sans bondieuserie, et sa voix fait déjà envisager des lendemains assez spectaculaires dans ce répertoire. Le couronnement final de cette partition, *Non più mesta...*, la confirme en reine de la soirée. Que d'énergie et de souplesse n'y admire-t-on pas, avec une voix d'une étonnante égalité et un brio électrisant dans les vocalises.

La distribution est moins convaincante chez les

hommes, où seul Claude Robitaille s'en sort avec tous les honneurs du rôle. Malgré une belle prestance en prince, le ténor Brian Bowley est encore un peu trop vert pour les exigences et le Don Magnifico de Michael Meraw manque de coffre. Cela va venir avec l'expérience.

Il ne faut en effet pas oublier — c'est ce qui rend le spectacle encore plus réussi — que nous sommes en présence d'étudiants. D'où certaines petites maladresses qu'on excuse facilement grâce au formidable capital de sympathie et de stimulation de celui qui est à la barre de la soirée: Timothy Vernon. Il sait comment aller chercher le meilleur de ses troupes, les stimuler avec une énergie aussi inépuisable que celle de la partition de Rossini et rendre vivant cet humour si piquant qui fait que ce répertoire amuse et intéresse encore aujourd'hui.

Si l'orchestre joue un peu faux parfois, si les chanteurs ne sont pas toujours synchrones en ensemble, on serait plus idiot que le plus bête des ânes pour se rattacher à la lettre alors que l'esprit est si présent. On quittait donc la salle Pollack en se disant que McGill nous prépare une bien belle et bonne relève dont on espère qu'elle n'oubliera jamais cet enthousiasme qui, en d'autres lieux, fait parfois lamentablement défaut.

DANSE

Entre l'œil et l'oreille

de Ruiter et Karin Post. Leurs œuvres, aussi différentes que peuvent l'être le jour et la nuit, ont tout de même en commun le fait d'être une rencontre entre les arts visuels, la musique (le son) et la danse.

Three, une succession de trois solos signés Pieter de Ruiter, impressionne facilement. L'impact créé par l'association de projections sur un large tulle semi-transparent en avant-scène, d'un univers sonore composite presque omniprésent, et la danse présentée en arrière-plan des projections est plutôt efficace. Il n'y a pas d'ennui possible en face d'une telle pièce. Le dialogue entre l'un et l'autre de ces éléments amène une surcharge d'informations vraiment captivantes. À ce titre, le second solo, dansé par Corinne Barbara, demeure le plus fascinant des trois. La danseuse, munie d'un micro, entretient, au travers de sa danse, une conversation avec un homme, dont le visage est projeté en gros plan. Ici la rencontre n'est plus uniquement visuelle, mais intègre une dimension sonore.

Un rapport un peu troublant, qui parvient à créer un climat singulier, digne d'une œuvre multimédia bien ficelée.

Toutefois, malgré la maîtrise des ambiances, on peut déplorer une pauvreté gestuelle dans l'ensemble des trois solos. Il est étrange de voir à quel point les aspects visuels et sonores sont bien développés, voire très contemporains, tandis que la recherche chorégraphique laisse à désirer. Le style des mouvements dans chacun des solos conserve une petite tendance à l'académisme, qui ne colle pas au caractère actuel de l'œuvre.

Karin Post, au contraire, avec son *Vavoom*, est parvenue à un bel équilibre entre les éléments visuels, sonores et gestuels. Dans un univers absurde et dadaïste, elle installe sur scène un duo de danseurs et un trio de musiciens, nous offrant ainsi une pièce éclatée et drôle, proche du cirque ou de la bande dessinée. Truffé de situations singulières, le rapport entretenu entre les deux danseurs — une femme grande et min-

ce et un homme petit, brun, avec des lunettes — est rempli de rebondissements de toutes sortes. La scène où ils simulent avec ironie une relation sadomasochiste à quelque chose de kitsch, à l'image d'un vaudouille auquel on adjoindrait une partition de musique concrète. Karin Post n'a pas peur de jouer du ridicule, et elle le fait très bien. La facture gestuelle mise en scène, un amalgame de danse actuelle et de «pantomime», donne aux interprètes des allures de poupées contemporaines, directement sorties d'une boîte à musique, contemporaine. *Vavoom* crée le même effet qu'un film de l'avant-garde des années 20; ceux de Man Ray par exemple ou, mieux, de Francis Picabia. L'aspect disparate de la musique, mais aussi des décors — faits entre autres d'une grande toile abstraite et très colorée — et des costumes noir et blanc d'inspiration Op art, complète bien cette fresque loufoque où la folie n'a d'égal que la légèreté.

Une soirée somme toute agréable.

Épopée en Amérique:

une histoire populaire du Québec

Notre histoire contée comme une grande aventure! Notre portrait tracé grandeur nature!
Réalisé par Gilles Carle et raconté par Jacques Lacoursière.

Hydro Québec
BANQUE NATIONALE
Éducation Québec
Canada

lundi 21h

Télé-Québec
VOYEZ LOIN